



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2629
21 décembre 2018
1,20 € • DOM: 1,80 €

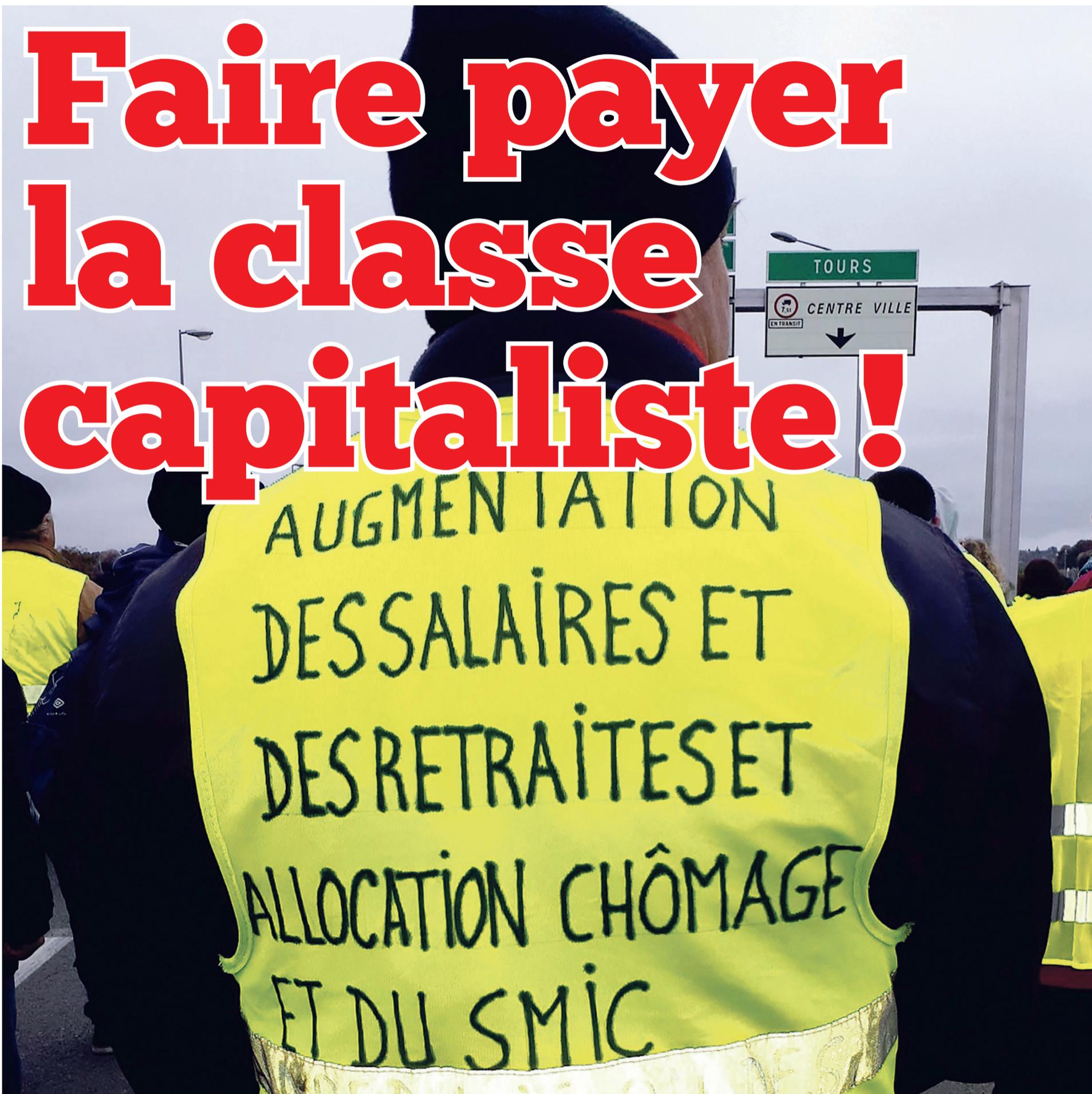


Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



Faire payer la classe capitaliste!

**Référendum
citoyen:**

**rien ne remplace
la mobilisation**

page 5

**De Marseille
à Saint-Denis:**

**mal logés et
expulsés**

page 11

**Ford à Blanquefort
et à Saarlouis:**

**la dictature
du capital**

page 14

Les travailleurs doivent imposer aux capitalistes leur droit à l'existence

Le gouvernement et les médias se sont empressés d'enterrer le mouvement des gilets jaunes, après les manifestations en baisse de samedi dernier, qui ont cependant encore réuni des dizaines de milliers de personnes.

Castaner appelle à « libérer les ronds-points », tandis que Philippe fait mine de s'excuser de ce que le gouvernement n'ait pas « assez écouté » et promet que cela va changer. Quel que soit l'avenir de la contestation des gilets jaunes, les raisons de la colère ne disparaissent pas avec ces belles paroles.

Philippe promet des débats qui vont s'éterniser durant des mois et se dit même favorable au référendum d'initiative citoyenne, que des politiciens de tout bord reprennent à leur compte. Mais que le gouvernement permette ou non aux électeurs de s'exprimer plus souvent ne changera pas le fond de sa politique, au service du grand capital et des très riches qui le monopolisent.

Les gilets jaunes l'ont démontré : la mobilisation est bien plus efficace que n'importe quel référendum ! Leur détermination a contraint Macron à en rabattre un peu, même si ces mesures sont insuffisantes et qu'elles seront payées par les classes populaires. Elles seront en effet financées par l'argent public, puisqu'il n'est pas question de s'en prendre aux capitalistes.

C'est au nom du travail que le gouvernement se contente d'une hausse de la prime d'activité sans augmenter le smic horaire car, à l'entendre, cela mettrait l'emploi en danger. Les travailleurs seraient donc condamnés à accepter les sacrifices, les payes minables pour des conditions de travail de plus en plus dures et des contrats toujours plus précaires, au nom de la lutte contre le chômage ?

Les bas salaires, la précarité et le chômage vont ensemble. Ils sont le résultat de la guerre que le grand patronat mène au monde du travail pour garantir ses profits, et de la politique qu'il impose en conséquence. Licenciements annoncés par le trust pharmaceutique Sanofi, fermetures de restaurants Flunch et de magasins HappyChic, deux filiales du groupe de la famille milliardaire Mulliez, fermeture d'une usine Nestlé dans l'Oise, d'une usine du groupe anglais Luxfer Gas dans le Puy-de-Dôme... La liste n'en finit pas de s'allonger, et des milliers de travailleurs et leurs familles vont se retrouver sur le carreau.

Ford, qui affiche 7,5 milliards de dollars de bénéfices pour 2017, a confirmé cette semaine la fermeture de l'usine de Blanquefort. Les emplois de près de 900 travailleurs sont condamnés, sans compter ceux des sous-traitants. Macron dit qu'il n'exclut pas de demander à Ford le remboursement des aides reçues. Cette menace dérisoire n'empêchera pas le trust de licencier tranquille. Comme bien d'autres avant lui, Ford a empoché les aides en s'engageant à rester pour une période donnée et il met maintenant la clé sous la porte le plus légalement du monde.

Macron s'aplatit devant les exigences du capital, tout comme ses prédécesseurs. En son temps, Hollande avait déclaré inacceptable le plan social de PSA qui supprimait des milliers d'emplois et fermait l'usine d'Aulnay, pour mieux l'accepter après quelques petites retouches cosmétiques.

Le gouvernement reproche à Ford de ne pas jouer le jeu. Mais ce jeu, c'est celui du capitalisme, où ceux qui remportent la mise sont toujours les grands actionnaires ! Les capitalistes eux-mêmes en fixent les règles, exigeant que l'État les arrose d'argent public sans que cela garantisse un seul emploi.

La mobilisation des gilets jaunes a mis sur la table l'un des problèmes des travailleurs : dans l'un des pays les plus riches du monde, il n'est pas possible de vivre dignement de son travail. C'est la loi qu'impose la grande bourgeoisie, mais ce n'est pas une fatalité.

Les travailleurs sont au cœur du système, dans les entreprises où naissent les profits. Ils ont la force et les moyens de se battre pour leurs intérêts ; pour l'interdiction des licenciements, l'augmentation générale des salaires, des retraites et des allocations et leur indexation sur les prix. Ces exigences vitales, les travailleurs ne pourront les obtenir que par leurs luttes, en s'attaquant à la domination du capital sur l'économie.

Lutter pour nos conditions d'existence signifie remettre en cause la loi du capitalisme, qui conduit la société d'une catastrophe à l'autre, menaçant même l'existence de la planète. En prendre conscience est la première étape de ce combat, que les travailleurs sont les seuls à pouvoir mener pour une autre société, débarrassée de la logique du profit.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

Salaires, impôts... faire payer les capitalistes	3
Festival Macron à la télé : smic, mensonges et vidéo	3
Prime : comment ne pas augmenter les salaires	3
Retraites : une mesure dérisoire	3
La politique de la matraque et ses limites	4
Une campagne intéressée	4
Vinci, bandit de grand chemin	4
Macron et les banquiers : chœur de menteurs	4

Le RIC



Grand débat national : gilet de sauvetage de Macron	5
À propos des gilets jaunes	5
Lycées : une jeunesse en colère	6
À Marseille : apprentissage à coups de matraque	6
Blanquer aux enseignants : silence dans les rangs !	6
Réforme de la justice : aux dépens des plus pauvres	7
Une attaque contre les handicapés	7

Allègement de l'exit taxe : ses amis les riches	7
Saint-Denis	11
Cité Corot-Marseille : mal logés, expulsés, à la rue	11
Migrants : la solidarité condamnée	11
Assurance-chômage	12
Ordonnances Macron	12
LVMH : les profits du luxe	12
Le sabre et le goupillon	12
Les 13 Tartuffe	12
Médicaments : les dégâts du « marché »	16
Pêche : poisson frais et capitalisme avarié	16

DANS LE MONDE

Yémen : tractations sur fond de désastre humanitaire	8
Australie : demandeurs d'asile déportés dans le Pacifique	8
France-Argentine : Macron-Macri, patron-patrie	8
Églises évangéliques : au service du capital	9
Climat : la COP a capoté	9
Côte d'Ivoire : À la COPACI, l'union des travailleurs arrache quelques concessions	9
IL Y A 100 ANS	
Après novembre 1918, l'impérialisme français continue la guerre	10
DANS LES ENTREPRISES	
Écoles de Marseille	13

SIOM - Villejust	13
SNCF TGV Paris-Sud-Est	13
Bayer - Villefranche-sur-Saône	13
Ford - Blanquefort	14
Ford en Allemagne	14
PPG - Bezons	14
La Poste - Rennes	15
Vinci - Roissy	15

Salaires, impôts... : faire payer les capitalistes!

Le mouvement des gilets jaunes a mis sur la table le problème du pouvoir d'achat et du niveau de vie des couches populaires.

Macron et son gouvernement ont tenté de stopper la contestation en annulant l'augmentation de la taxe sur les carburants qui a constitué l'élément déclencheur et en annonçant des mesures comme l'augmentation de la prime à l'emploi, la défiscalisation des heures supplémentaires et de la prime que les capitalistes pourraient accorder selon leur bon désir en fin d'année. Mais si le recul du gouvernement est évident, il est tout aussi évident qu'il

ne fera rien payer au grand patronat. Et ce qu'il donne d'une main, il espère bien le reprendre de l'autre.

En réalité, le sort des travailleurs et des couches populaires ne peut s'améliorer que si la classe capitaliste paye. Il faut la faire payer pour créer des emplois et augmenter les salaires. Et il faut la faire payer pour financer l'intégralité du budget de l'État, car ce n'est pas aux travailleurs, ni aux autres couches populaires de payer des impôts pour

un État qui n'est pas à leur service mais à celui des capitalistes.

C'est cela qu'ont dénoncé, en fait, les gilets jaunes qui affirment avec raison payer des impôts sans en voir jamais la contrepartie en terme de service public. La population paye bien des impôts, et particulièrement des impôts indirects. Mais les retombées de l'impôt se voient mieux, et de plus en plus, dans les coffres-forts des capitalistes que dans les écoles de campagnes et les maternités de petites villes.

Les capitalistes tirent leur richesse de

l'exploitation de la classe ouvrière et du parasitisme financier qu'ils imposent à toute la société avec l'aide de l'État. C'est à ce parasitisme là qu'il faut s'attaquer. Que tout le monde ait un travail et un salaire qui permette de vivre correctement n'est pas demander la lune. Que l'éducation, la santé, les transports soient accessibles à tous et dignes d'un pays développé du 21^e siècle n'a rien d'excessif. Alors il faut l'imposer en prenant l'argent là où il est.

Les politiciens qui composent les gouvernements qui se succèdent ne sont que

de passage. Ils ne font que servir les intérêts capitalistes. La classe capitaliste, avec son capital, décide de tout. C'est elle qui a le pouvoir. Si elle n'est pas capable d'assurer le minimum nécessaire à tous aujourd'hui, cela prouve que c'est sa domination qui étouffe la société, et que l'immense majorité de la population a intérêt à s'en débarrasser. Et les travailleurs seront ceux qui mèneront ce combat jusqu'au bout parce qu'ils n'ont rien à perdre et sont les ennemis directs des capitalistes.

Pierre Royan

Festival Macron à la télé: smic, mensonges et vidéos

Le gouvernement a mis une semaine à détailler le contenu concret des mesures annoncées à la télévision par Macron le 10 décembre.

Concernant le smic, il se confirme que l'annonce selon laquelle « le salaire d'un travailleur au smic augmentera de 100 euros par mois dès 2019 » est un mensonge pur et simple.

Tout d'abord, ce n'est pas le salaire minimum qui augmente mais la prime d'activité versée par la Caisse d'allocations familiales. Selon les derniers calculs du gouvernement, celle-ci augmentera dans le meilleur des cas de 90 euros. Les 10 euros restants proviendront de la hausse automatique du smic déjà programmée en raison de l'inflation.

Mais seuls 55 % des travailleurs payés au smic pourront toucher cette prime, puisqu'elle tient compte des revenus du foyer et du nombre d'enfants. Ainsi une personne dont le conjoint gagne 1800 euros



par mois n'y aura pas droit. De plus, pour percevoir la prime d'activité, il faut en faire la demande, ce qui en écarte déjà aujourd'hui 25 % des possibles bénéficiaires. Au final, une minorité de travailleurs au smic verront donc leur revenu augmenter.

Il aurait été simple d'augmenter directement le taux horaire du smic, mais en aucun cas le gouvernement ne voulait contraindre les patrons à augmenter les salaires.

Ainsi, non seulement

cette mesure est dérisoire et loin de répondre aux revendications de ceux qui se sont mobilisés, mais en plus, c'est la Sécurité sociale qui paiera, ce qui revient à faire payer les travailleurs eux-mêmes car ce sont essentiellement leurs cotisations qui vont financer ces dépenses.

Le gouvernement trouvera certainement dans ce tour de passe-passe de quoi justifier dans l'avenir de nouvelles mesures d'économies aux dépens des travailleurs.

Christian Bernac

Prime: comment ne pas augmenter les salaires

Parmi les mesures annoncées par Macron figure une prime de fin d'année dont l'attribution dépend du bon vouloir du patronat.

Cette prime devrait être de 200 ou de 400 euros pour une partie des salariés de la RATP et de la SNCF, de 250 à 750 euros pour la moitié de ceux de Michelin. Les travailleurs intérimaires et autres emplois précaires risquent d'en être exclus. Les 31 500 salariés de Total travaillant en France devraient percevoir 1 500 euros, soit 47 millions au total, à comparer aux 10 milliards de bénéfice de l'année dernière. Des travailleurs, y compris parmi ceux au statut de fonctionnaire, devraient toucher une prime

chez Orange, mais la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, intervenant le lendemain de Macron, a exclu qu'il en soit de même pour tous ceux de la fonction publique. Et elle souligne que, dans le privé, les patrons qui feront le choix de verser cette prime bénéficieront d'une hotte de cadeaux: « On enlève absolument tous les impôts, toutes les cotisations, c'est la première fois qu'on le fait. C'est n'est jamais arrivé. »

Pour les travailleurs, voilà donc un cadeau de Noël plein d'épines, dont le mérite est de souligner à quel point une prime ne remplace pas une augmentation générale des salaires.

Jean Sanday



Retraites: une mesure dérisoire

En réponse au mouvement des gilets jaunes, Emmanuel Macron a annoncé que la hausse de 1,7 % de la CSG sur les retraites intervenue en janvier dernier serait annulée.

Seuls les retraités touchant entre 1 200 et 2 000 euros par mois bénéficieront de cette annulation. En dessous de ce seuil, ils n'avaient pas été

frappés par l'augmentation de la CSG de 6,6 % à 8,3 %. Le sort des retraités les plus pauvres n'est donc nullement amélioré. De plus, la baisse de la CSG n'interviendra qu'en juillet 2019, date à laquelle le gouvernement promet de faire aux retraités concernés un chèque correspondant au remboursement pour les six premiers mois de

l'année.

Au-delà de ces restrictions, les sommes qui vont être rendues à une partie des retraités, entre 20 et 34 euros par mois, sont bien loin de compenser la baisse de leurs revenus provoquée par le gel des retraites et les revalorisations dérisoires qui se sont succédées. Et ce qui est prévu pour les années qui

viennent laisse présager le pire, avec une augmentation des retraites fixée à 0,3 % en 2019 et 2020 pour une hausse des prix estimée, ou plutôt sous-estimée, à 1,7 %.

Cette réalité, les retraités en gilet jaune l'ont dénoncée sur les ronds-points, tout comme les participants aux manifestations syndicales sur

les retraites qui se sont succédé tout au long de l'année et dont la dernière vient d'avoir lieu mardi 18 décembre.

Les retraités veulent pouvoir vivre dignement, ce qui implique l'augmentation massive des retraites et leur indexation sur la hausse réelle des prix.

Daniel Mescla

Gilets jaunes : la politique de la matraque

Samedi 15 décembre, pour l'acte V des gilets jaunes, à Paris comme dans les villes de province, Macron et Castaner ont déployé des moyens policiers considérables contre les manifestants.

Malgré les annonces de Macron, malgré les 2000 interpellations du 8 décembre, malgré l'exploitation indécente de l'attentat de Strasbourg par le gouvernement pour appeler à ne pas manifester, quelque 66 000 gilets jaunes, selon les chiffres officiels, se sont mobilisés une nouvelle fois le 15 décembre. Ils étaient attendus par 69 000 policiers ou gendarmes déployés dans tout le pays. Les quais des gares parisiennes ont été systématiquement filtrés, les passagers fouillés, les bus de manifestants bloqués. De nouveau, dans tout le pays, des centaines de personnes ont été mises en garde à vue préventive, avant même de pouvoir manifester, parfois pour la simple détention de sérum physiologique. Face aux manifestants, la police a abusé des gaz lacrymogènes, des matraques, des tirs de flash-ball ou de grenades assourdissantes, multipliant les blessures, parfois très graves. Vingt-quatre journalistes ont porté plainte contre les violences policières dont ils ont été victimes, ou contre la confiscation de leur matériel.

Depuis le 8 décembre, plusieurs documentaires ont montré que les prétendus casseurs interpellés lors des manifestations, gardés à vue ou jugés en comparution immédiate, étaient des travailleurs, parfois des jeunes prêts à en découdre avec la police, mais le plus souvent de simple manifestants, des retraités, des femmes venues en groupe pour défilé sur les Champs-Élysées. Tous ceux-là ont fait une expérience politique : la liberté de manifester est très relative. Ils ont découvert à leurs dépens que le gouvernement dispose, sans même avoir besoin de décréter l'état d'urgence, d'un arsenal juridique et policier étendu pour tenter de faire rentrer ses opposants dans le rang.

Macron et ses ministres ont misé sur la matraque, la lassitude des gilets jaunes et le reflux du mouvement. Mais ceux qui ont découvert la solidarité de la lutte collective et qui ont multiplié les expériences politiques depuis plus d'un mois, ne baisseront plus si facilement la tête.

Xavier Lachau



Vinci, bandit de grand chemin

Reçues par la ministre des Transports, les sociétés d'autoroutes ont réclamé à l'État un dédommagement pour « les dizaines de millions d'euros perdus » à cause des barrières levées par les gilets jaunes ou des dégradations sur les péages.

La direction de Vinci avait envisagé de faire payer les automobilistes ayant profité des péages gratuits, identifiés avec les caméras de vidéo-surveillance. Ils ont renoncé, devant la levée de boucliers que leur avidité a suscitée.

Il fallait oser, tant Vinci (ASF, Cofiroute, etc.), Eiffage

(APRR, AREA, etc.) et Albertis sont l'incarnation du parasitisme des capitalistes. L'État a financé l'essentiel de la construction des autoroutes, avant de les privatiser et d'en confier la gestion à des sociétés privées ou des partenariats public-privé. Les concessionnaires sont ainsi autorisés à racketter les usagers. Les autoroutes les plus anciennes sont amorties depuis des lustres. Les plus récentes rapportent chaque année bien plus que ce qu'elles ne coûtent en entretien et en remboursement d'emprunts. « Distorsion entre péages et coûts »,

« opacité des tarifs », « maximisation des recettes » : c'est ce qu'écrit la Cour des comptes, année après année. Cela n'empêche pas les ministres des Transports successifs de valider les demandes d'augmentation des tarifs réclamées par les concessionnaires. Au 1^{er} février, gageons que Macron validera une nouvelle hausse de 1,9%.

Les coupeurs de routes et les bandits de grands chemins ne sont certainement pas les gilets jaunes, mais bien Vinci et ses comparses.

X. L.

Macron et les banquiers : chœur de menteurs

Au lendemain de son allocution télévisée, Macron recevait à l'Élysée les responsables des principales banques. Les médias annonçaient « l'engagement » de ces dernières à geler l'augmentation des tarifs pour les particuliers et à plafonner les frais pour les découverts, chèques refusés, etc., à 25 euros par mois.

Ces deux mesures étaient présentées comme un cadeau particulièrement généreux, chiffré à 500 millions d'euros, pour les 3,6 millions de clients des banques les plus en difficulté financière.

C'était en fait un nouveau tour de bonneteau.

Les banques s'en prennent le plus violemment aux clients les moins riches et les plus en difficulté. Les « frais pour incident », c'est-à-dire les découverts non autorisés, ou les chèques ou prélèvements refusés, sont facturés de plus en plus cher. 30 euros par exemple pour un chèque refusé en dessous de 50 euros, 50 euros au-delà de cette somme. Des pratiques qui rapportent énormément aux banques. Des enquêtes ont montré que ce racket rapporte en moyenne à la banque

296 euros par client en difficulté en 2016. L'ensemble des « frais pour incident » représenterait plus de 30% du chiffre d'affaires des banques intervenant auprès des particuliers et un total astronomique de 6,5 milliards chaque année.

La prétendue limitation à 25 euros par mois, soit 300 euros par an, arrachée par Macron aux banquiers ne fait que laisser les choses en l'état. Et encore, les banquiers ne l'ont pas entérinée. Après tout, saigner le public, c'est leur cœur de métier...

Antoine Ferrer

Une campagne très intéressée

À la campagne stigmatisant les violences et la casse lors des manifestations des gilets jaunes, a succédé une autre sur les dégâts économiques engendrés par le mouvement.

« Deux milliards de pertes non récupérables » selon le porte-parole des patrons de centres commerciaux, « 0,2% de croissance perdue cette année » selon le ministre de l'Économie.

S'il est incontestable que

les affaires ont été perturbées par les manifestations et les blocages de ronds-points, les pertes sont à relativiser. Comme l'écrit le journal *Les Échos* : « Les deux milliards de pertes des commerçants se rapportent

aux 450 milliards d'activité annuelle du commerce de détail. » Quoi qu'il en soit, les premiers responsables de ces pertes sont Macron et ses ministres qui ont attendu un mois avant de changer de ton et d'annoncer quelques mesures.

Si certains petits commerçants indépendants accuseront peut-être le coup, les géants de la distribution,

Auchan, Carrefour ou Lesclerc, eux, s'en sortiront indemnes. Ils ont d'abord commencé un grossier chantage contre leurs propres salariés, menaçant de ne pas verser les habituels 13^e mois ou les primes de fin d'année sous prétexte des pertes subies. Ils profitent désormais de la situation pour réclamer à l'État « que soient accélérées les

procédures d'autorisation des ouvertures dominicales supplémentaires » et que soit instauré « un juste équilibre de la pression fiscale sur toutes les formes de commerce ». Dans le commerce, comme dans l'agriculture, l'habitude est de pleurer sur les éventuelles pertes des petits pour garnir les fortunes avérées des gros.

X. L.

RIC: aucun référendum ne remplace la mobilisation des travailleurs

Au sein du mouvement des gilets jaunes, la revendication de l'instauration du « référendum d'initiative citoyenne » (RIC) se fait de plus en plus entendre. Il s'agit de donner le droit à la population d'imposer par pétition l'organisation d'un référendum sur des sujets divers. Plusieurs appels en ce sens ont déjà rassemblé des centaines de milliers de signatures.

Les signataires y voient une façon de se faire entendre d'un gouvernement ostensiblement méprisant à l'égard des travailleurs et des pauvres. Ils pensent que ces référendums permettront à la population de défendre ses intérêts. Mais c'est un leurre. S'il n'est pas du tout injustifié que la population réclame le droit de s'exprimer, croire que ces référendums suffisent à défendre ses intérêts est illusoire.

Cela repose sur un mensonge selon lequel la voix d'un travailleur aurait le même pouvoir que celle d'un capitaliste, et que comme les travailleurs sont

plus nombreux, ils pourraient se faire entendre dans les urnes. Mais les capitalistes ont la réalité du pouvoir dans la société sans en passer par le vote. Parce qu'ils possèdent des capitaux, ils peuvent embaucher ou non, fermer une usine s'ils estiment qu'elle n'est pas rentable, imposer les horaires de travail qui leur conviennent, bloquer les salaires, sous-traiter, etc., c'est-à-dire prendre des décisions qui influent sur la vie quotidienne des travailleurs, de leurs proches, voire de toute une région.

Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen ont défendu cette revendication lors

de l'élection présidentielle, et le Premier ministre Édouard Philippe lui-même a récemment déclaré qu'il n'était pas hostile à sa mise en place. Si une partie de la classe politique peut mettre en avant une telle possibilité, c'est que, derrière son apparente radicalité, elle est parfaitement inoffensive.

Croire que des référendums populaires pourraient permettre de trouver des solutions aux problèmes qui touchent les classes populaires, c'est avoir l'illusion que ce sont les lois qui organisent le fonctionnement de la société. En réalité, ce qui organise la vie sociale, c'est surtout la loi non écrite du profit. Le chômage, les bas salaires, la précarité ne sont pas le résultat de mauvaises lois qu'il faudrait modifier: ils résultent des choix des capitalistes, dont la recherche de profits pèse sur toute la vie sociale, bien plus que tout vote ou toute Constitution. Si les services

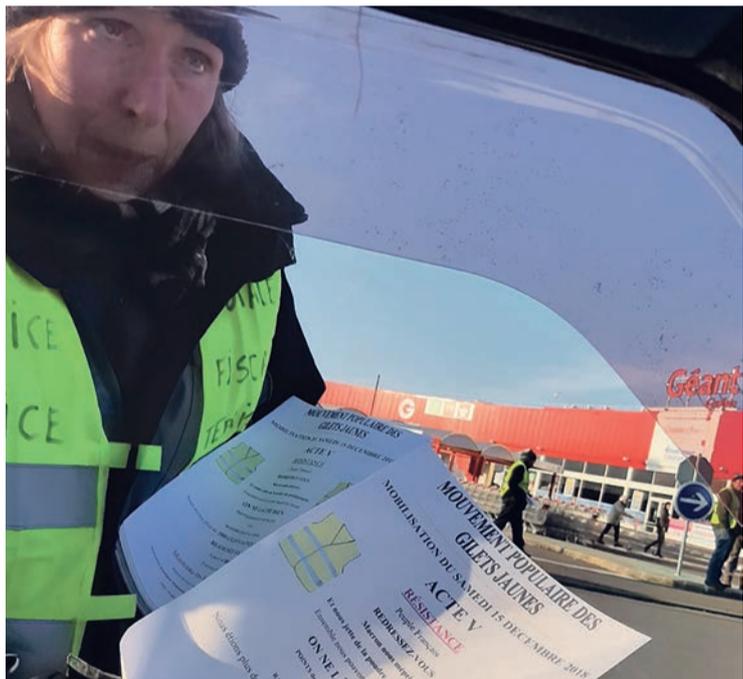


publics se dégradent, si on manque de logements, c'est aussi le résultat de la crise capitaliste, et non d'une constitution mal rédigée.

Ce ne sont pas des référendums qui peuvent mettre fin à cette dictature du profit. Jamais le patronat ne cède un pouce sans qu'on ne le lui ait imposé; ne serait-ce que pour obtenir une petite augmentation de

salaire, il faut se mobiliser et faire grève. Alors pour imposer que les besoins de la population passent avant les profits des capitalistes, pour résoudre les problèmes posés par les gilets jaunes et tous les problèmes des travailleurs, il faudra des luttes d'ampleur contre le patronat, dans les entreprises et dans la rue.

Claire Dunois



Grand débat national: gilet de sauvetage de Macron ?

Macron espère noyer la mobilisation des gilets jaunes dans ce qu'il a nommé le grand débat national lors de son intervention télévisée du 10 décembre. Son organisation a été confiée à la Commission nationale du débat public, que personne ne connaît, dirigée depuis mars 2018 par l'ancienne ministre de Sarkozy, Chantal Jouanno.

Le gouvernement prétend vouloir donner la parole à chacun, mais il veut surtout qu'elle ne s'exprime plus ni sur les ronds-points

ni dans les manifestations de rue. Il veut des discussions bien sages et bien cadrées. Ainsi, quatre thèmes ont été sélectionnés: la transition écologique, la fiscalité, les services publics et le débat démocratique. Il a été envisagé d'ajouter l'immigration comme un thème à part entière à la suite des déclarations de Macron le 10 décembre: « Je veux aussi (...) que nous abordions la question de l'immigration. Il nous faut l'affronter », avait alors lancé le président de la République, n'hésitant pas

à aller chercher un sujet de diversion dans les poubelles de l'extrême droite.

Le mouvement des gilets jaunes a mis sur la table la question des salaires et des pensions de retraite. Mais cela, ce n'est pas au programme concocté par le gouvernement pour ce prétendu grand débat national qui ne risque pas d'intéresser grand monde, en particulier parmi ceux qui se sont mobilisés ces dernières semaines,

Boris Savin



Nos lecteurs écrivent: à propos des gilets jaunes

« Je vous écris pour vous raconter un bout du mouvement des gilets jaunes dans le Limousin. J'ai des proches qui y vivent et y participent depuis le début, je viens de passer une semaine avec eux.

Ce coin du Limousin, à mi-chemin entre Limoges et Périgueux, est délaissé depuis des années. Les centres des impôts, les bureaux de poste, les hôpitaux, les commerces ferment les uns après les autres. Les habitants de ces villages sont dans

l'obligation d'avoir une voiture pour s'approvisionner, se rendre au travail, se soigner. Pas étonnant que sur de nombreux ronds-points, le slogan « Rural-bol » y soit inscrit. Pour de nombreux habitants, il faut rouler sur des dizaines de kilomètres pour le moindre service.

Sur les ronds-points où j'étais se retrouvent des retraités de Renault Trucks ou de la SNCF, des fonctionnaires, des agents hospitaliers, des petits artisans et des agriculteurs. Tous partagent le fait de ne pas s'en sortir et ils sont fiers de

participer à ce mouvement collectif. Une profonde solidarité a cimenté les participants. Régulièrement sur la D2000, la gendarmerie fait lever des barrages, mais ils sont remontés au rond-point suivant. Des gilets jaunes préviennent la venue des gendarmes grâce aux portables et au réseau qui s'est construit, des agriculteurs amènent alors des rondins de bois, chacun gare sa voiture pour ralentir la venue des gendarmes.

La solidarité est partout: de nombreuses denrées périssables sont données

par les automobilistes, des participants des barrages organisent alors des ateliers de sandwiches et vont faire des maraudes jusqu'à Limoges pour les offrir aux plus démunis.

Enfin, partout ça discute et j'ai été particulièrement touchée quand sur un rond-point des très anciens du village expliquaient à des jeunes tentés par les préjugés xénophobes, les conséquences de la politique de l'extrême droite en racontant leur propre vie d'enfants de réfugiés espagnols. À la chaleur humaine

s'ajoutent des discussions politiques comme on n'en entendait plus beaucoup. Cette envie de discuter se retrouve partout, même dans le supermarché local, quasiment tout le monde se promène avec son gilet jaune et chaque rencontre, c'est une discussion.

Il y a de tout dans ce mouvement des gilets jaunes, mais il y a aussi cette force: quand ceux d'en bas s'y mettent, plein de barrières sautent, en particulier celles qu'il y a dans les têtes.»

C. une lectrice du Nord

Lycées : une jeunesse en colère

Vendredi 14 décembre, il y avait des cortèges de lycéens dans les manifestations organisées par les syndicats, souvent avec des enseignants présents à leurs côtés. Le 18 décembre, des lycées étaient de nouveau bloqués et des manifestations avaient encore lieu dans certaines villes comme à Lyon, Rennes ou Chalon-sur-Saône.

Toute la semaine dernière, des lycées ont continué à se mobiliser. À Mantes-la-Jolie, le 12 décembre, des jeunes et des enseignants ont manifesté en soutien aux lycéens arrêtés par la police. À Créteil, une centaine d'élèves du lycée Gutenberg ont défilé dans les rues de la ville le 13 décembre, et cinq élèves ont ensuite été reçus par le recteur en personne qui a affiché son mépris en les accusant de ne rien comprendre. Mais les élèves de filière professionnelle ne se sont pas laissés faire et ont trouvé le moyen de répondre vivement à l'arrogance du recteur. À Paris, des lycées polyvalents ont été bloqués, comme celui de Dorian dans le XI^e arrondissement où des assemblées générales ont regroupé une centaine de lycéens et se sont tenues avec l'aide d'enseignants grévistes.

Dans bien des endroits, les élèves ont tenté d'organiser le mouvement. Ils discutent partout des moyens d'actions. Beaucoup estiment qu'on ne se fait entendre qu'en cassant. Et les interventions musclées de la police à la moindre agitation

contribuent fortement à accréditer cette idée. Cela ne favorise certainement pas la prise de conscience que la force d'un mouvement de la jeunesse ne repose ni sur les blocages ni sur le nombre de poubelles brûlées. Dans certains lycées, souvent avec l'aide de professeurs, des jeunes ont essayé d'organiser des assemblées pour discuter des revendications, de la réforme du lycée et de Parcoursup, mais aussi et surtout de la lutte des gilets jaunes, de la situation politique et de leur avenir.

La jeunesse qui s'exprime depuis deux semaines est celle des classes populaires. Les jeunes qui descendent dans la rue savent que leurs parents ne vivent pas dignement de leur salaire ou de leurs allocations. Ils savent ce que coûte la vie bien avant d'avoir leurs diplômes. Dans des lycées de banlieue, des élèves demandent aux autres: «*Il est plein votre frigo chez vous ?*» Et effectivement, beaucoup de ces adolescents ne mangent pas à tous les repas. L'un raconte que c'est une voisine qui nourrit sa famille, une autre qu'elle ne mange pas le soir et travaille le week-end à Burger King



parce que le salaire d'aide-soignante de sa mère ne suffit pas. Alors, rien d'étonnant à ce qu'un certain nombre de ces jeunes qui vivent ces injustices se disent «gilets jaunes». Ils savent le mépris que cette société engendre contre les travailleurs dès le collège quand la question de l'orientation apparaît. Ils savent ensuite que dans les filières professionnelles, on cherche à les mettre dans des voies de garage sans avenir.

Plus des jeunes continueront à chercher des réponses à leurs questions, plus ils auront des chances de trouver une issue à cette colère. Comme le disait une jeune de Créteil: «*Ça emm... Macron qu'on fasse de la politique ? Eh ben, c'est trop tard!*»

Marion Ajar

Blanquer aux enseignants : silence dans les rangs !

Inquiets devant les mouvements de grève de lycéens, étudiants et enseignants ces dernières semaines, le gouvernement entend faire pression sur les enseignants pour les dissuader de contester sa politique et les réformes en cours.

Ainsi, dans l'académie d'Aix-Marseille, le directeur de l'académie a envoyé un courrier aux chefs d'établissement, en vue d'interdire carrément toute réunion commune avec les parents d'élèves et les élèves: «*Afin d'éviter que ne s'installent chez nos élèves et leurs parents des éléments d'information relatifs à la réforme du lycée et du baccalauréat, tronqués, incomplets voire fallacieux, je vous demanderais de bien vouloir veiller à ce que nos établissements ne puissent accueillir des temps de réunion*

communs entre enseignants, parents d'élèves et élèves.»

La hantise des responsables académiques, ce n'est donc pas la casse ou des incendies de matériel pédagogique, mais le fait que des élèves, enseignants et parents d'élèves mobilisés, se réunissent et discutent ensemble.

Dans cette lignée, Blanquer, l'actuel ministre de l'Éducation, vient de présenter au Parlement un projet de loi sur «l'école de la confiance». Son premier article vise à insérer dans le code de l'Éducation un

paragraphe traitant des «*liens de confiance*» entre «*la communauté éducative*» et les élèves et leurs parents. Dans un texte destiné aux parlementaires, le but de cet article est clairement énoncé: il s'agit de pouvoir sanctionner, jusqu'à la révocation, «*lorsque des personnels de la communauté éducative chercheront à dénigrer auprès du public, par des propos gravement mensongers ou diffamatoires, leurs collègues et de manière générale l'institution scolaire.*»

À croire que la poursuite pour délit d'opinion figure parmi les options que Blanquer veut privilégier dans sa réforme du lycée.

Christian Bernac

À Marseille, apprentissage à coups de matraque

À Marseille, les lycéens, qui ont eux aussi manifesté à plusieurs reprises, se sont heurtés à une réaction très violente de la police et de la justice. Des jeunes ont été condamnés à trois mois de prison avec sursis pour jets de pierres.

Le mouvement a débuté la semaine du 3 décembre dans les lycées populaires, où les jeunes sont bien conscients des difficultés que vivent leurs parents, et qui leur sont promises en guise d'avenir. Mardi 4 décembre, devant l'inspection académique, après avoir inondé le quartier de grenades lacrymogènes, les policiers chargeaient brutalement un rassemblement de lycéens, s'acharnant sur certains, au point que des femmes présentes les ont pris à partie: «*Mais arrêtez! Vous allez les tuer!*»

Au début, ce sont surtout les lycéens des filières professionnelles qui se sont lancés. Certains lycées ont été bloqués quelques jours, d'autres fermés par le proviseur. Celui du lycée Thiers, rebaptisé lycée de La Commune par les manifestants, a menacé les lycéens de sanctions disciplinaires. Puis le mouvement a gagné d'autres lycées. Deux mille jeunes ont manifesté jeudi 6 décembre, accompagnés de quelques

dizaines de professeurs et du service d'ordre de la CGT venu les protéger. Là, c'est sur l'Esplanade entre la faculté et la gare Saint-Charles que la police est intervenue violemment contre les lycéens et les étudiants rassemblés.

Les forces de répression ont utilisé des grenades lacrymogènes, mais aussi des flashball. Elles se sont justifiées en prétextant que des jeunes avaient brûlé des poubelles, y avaient lancé des aérosols qui explosaient, qu'ils jetaient des pierres. Mais le nombre de policiers déployés et leurs agressions étaient totalement disproportionnés. Bien des lycéens ont appris durant cette semaine une rude leçon sur la nature fondamentale de l'État, «une bande d'hommes armés». Certains d'entre eux y ont aussi pris l'habitude de se réunir en assemblée générale pour décider des blocages de lycées et de l'organisation d'un service d'ordre pour se protéger.

Correspondant LO

Réforme de la justice : aux dépens des plus pauvres

La réforme de la justice a été votée par l'Assemblée nationale en première lecture le 11 décembre, malgré les protestations de nombreux avocats, magistrats, et greffiers qui ont manifesté dans plusieurs villes.

Ce que la ministre de la Justice, Nicole Belloubet, appelle simplifier et accélérer les procédures, revient en fait à compliquer encore plus les procédures judiciaires pour la population, voire dans certains cas à les rendre payantes.

La réforme prévoit la fusion des 304 tribunaux d'instance – qui règlent les litiges pour des sommes inférieures à 10 000 euros, entre autres les crédits impayés, les surendettements, les expulsions locatives, les affaires de divorce ou de succession – et des 164 tribunaux de grande instance, en un unique tribunal par

département, ce qui obligera la population à se déplacer davantage.

La ministre se vante de mettre en place des procédures dématérialisées permettant de porter plainte en ligne. Cela compliquera la vie de tous ceux qui n'ont pas accès à Internet, et bien des gens se retrouveront livrés à eux-mêmes pour mener ce type de démarches, avec moins de possibilités de se faire aider. Les syndicats dénoncent également le fait que des entreprises privées pourront proposer aux plaignants sur Internet des services payants en vue de règlement à l'amiable.

Certains litiges traités par le tribunal d'instance peuvent actuellement se régler sans l'intervention d'un avocat. La réforme rend la représentation par avocat plus systématique, ce qui dissuadera les plus désargentés d'avoir recours au tribunal.

Des régions expérimenteront le remplacement des cours d'assises, composées

d'un jury populaire, par un tribunal composé de cinq juges professionnels. Le nombre des cours d'appel serait réduit de moitié, les greffes des conseils des prud'hommes seraient supprimés lorsque ceux-ci ont leur siège dans la même commune que le tribunal judiciaire, rendant leur fonctionnement très difficile. La justice des mineurs

est également concernée avec l'augmentation du recours aux centres éducatifs fermés.

Avec cette réforme, le gouvernement n'a qu'un but : dépenser moins d'argent public pour l'institution judiciaire. Les couches populaires en seront les premières victimes.

Gaëlle Régent

Une attaque contre les handicapés

Si la Caisse primaire d'assurance maladie refuse de reconnaître une maladie professionnelle, ou encore si la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées a baissé son taux d'invalidité, il est possible de contester ces décisions devant la justice.

La loi sur la justice votée

actuellement rend la représentation par un avocat obligatoire devant les juridictions d'appel.

Les associations d'aide aux handicapés, qui jusqu'ici pouvaient représenter des personnes handicapées dans leurs contentieux avec la Sécurité sociale ou l'aide sociale,

dénoncent cette mesure. En effet, compte tenu du fait que peu d'avocats sont spécialisés dans ce domaine, et que de nombreuses personnes handicapées sont en situation de précarité, il est prévisible que le nombre de recours diminuera.

G.R.

Allègement de l'exit tax : ses amis les riches

Lundi 10 décembre à 19 heures, soit une heure avant l'allocution de Macron et ses larmes de crocodile sur les mères célibataires occupant les ronds-points, le Sénat adoptait la proposition gouvernementale en vue d'alléger l'exit tax. C'était un vrai cadeau de Noël pour les riches cherchant à ne pas payer d'impôts.

L'exit tax, instaurée par Sarkozy en 2011, n'avait rien de révolutionnaire. Sa mise en place visait alors à montrer que le gouvernement luttait contre l'exil fiscal. En effet, nombre de patrons et de propriétaires d'entreprises nouvellement enrichis, dont ces fameux patrons de startup si chers à la Macronie, choisissent de déménager fiscalement. Ils se domicilient en Belgique le plus souvent, au moment où ils revendent leurs participations, leurs actions, afin de ne pas payer d'impôts sur la fortune ainsi constituée. Ces gens ne sont pas gênés du tout par le fait que, bien souvent, leur entreprise et donc leurs bénéfices, ont bénéficié largement de



SERGE DIGNAZIO

Manifestation du 15 décembre à Paris.

l'argent public, sous forme de participation de la BPI (Banque publique d'investissement) aux investissements, puis de CICE, c'est-à-dire de baisse de charges, et autres aides publiques.

Avec l'exil en Belgique, les bénéficiaires, parfois énormes, échappent totalement au fisc. L'exit tax de Sarkozy consistait à leur faire payer un impôt au moment de la revente, mais seulement si celle-ci se produisait dans les quinze ans suivant l'exil. Dans les faits, le recouvrement était loin d'être garanti, les mouvements de capitaux complexes échappant facilement au contrôle du

fisc, par ailleurs naturellement bienveillant avec les riches.

Macron avait parlé au départ de supprimer l'exit tax dans sa totalité. Le projet est légèrement revu à la baisse mais reste une provocation. L'Assemblée, puis le Sénat, viennent de réduire le délai de quinze ans à deux ans pour les sommes de 800 000 euros à deux millions et demi, à cinq ans au-delà. Inutile donc pour les riches exilés fiscaux de recourir à des montages financiers complexes pour ne pas payer l'impôt, il suffira d'attendre un peu.

Antoine Ferrer

filrouge

Sa Suffisance en marche

Un certain Legendre, chef des députés macronistes au Parlement, a expliqué que les difficultés du gouvernement venaient du fait « qu'il était trop intelligent ».

Le prétentieux ne dit pas encore franchement que les pauvres sont trop c... pour comprendre que les riches les étranglent par devoir, mais l'intention y est.

Du mou dans la matraque ?

Les syndicalistes policiers affirment que leurs collègues sont épuisés par de trop nombreuses interventions, empilent les heures supplémentaires non payées et les jours de repos non pris, et sont au bord de la rupture.

Pour la détente, un peu de yoga s'impose donc : première figure, à genoux, les mains sur la tête et tenir le plus longtemps possible. L'exercice doit se faire en groupe, en plein air et sous la surveillance de gilets bleus...

Question de pudeur

Aussitôt après la tuerie de Strasbourg, le

président, le gouvernement et tout ce que le pays compte d'officiels ont demandé aux gilets jaunes et aux lycéens de faire preuve de pudeur et de cesser leurs manifestations.

Mais les conseillers ne sont pas les payeurs et les mêmes se sont précipités, se saisissant de l'émotion pour leurs petites affaires. Macron a même carrément donné une représentation digne d'un drame antique montrant la solitude du héros face à son destin.

Des manifestants et du président, qui donc est sans pudeur ?

Pogon de dingue en orbite

Mardi 18 décembre, l'armée française devait faire lancer son nouveau satellite d'observation. Le précieux joujou, élément d'un ensemble valant 1,5 milliard d'euros, serait d'une qualité permettant de distinguer depuis la stratosphère une croix de guerre d'un médaillon de comptoir sur la tunique d'un amiral.

On ferme écoles et hôpitaux, mais il y a toujours de quoi acheter à Thalès, Safran, Dassault et autres industriels pour ravir les galonnés.

Yémen : tractations sur fond de désastre humanitaire

Le 13 décembre en Suède, un accord a été conclu entre le gouvernement yéménite, soutenu par l'Arabie saoudite, et les milices houthistes qui le combattent. Un cessez-le-feu à Hodeïda, principal port du Yémen, en serait sorti. Mais les combats et les bombardements aériens se sont poursuivis durant le week-end suivant dans cette ville qui est le principal front du conflit de ces derniers mois.

La trêve ne devait finalement prendre effet que mardi 18 décembre. Ni les représentants des deux camps rivaux ni ceux de l'ONU, sous l'égide de laquelle s'était tenue cette réunion, n'ont fait semblant de croire que cette trêve puisse durer.

Cette guerre a fait au moins 50 000 morts dans la population yéménite, et est à l'origine de la pire catastrophe humanitaire actuelle selon l'ONU. Elle dure depuis plus de quatre années maintenant, depuis la prise, en septembre 2014, de la capitale, Sanaa, par des milices houthistes basées dans le Nord. L'objectif de ces dernières était de chasser du pouvoir le président en place, Abd Rabbo Mansour Hadi, élu en 2012

avec l'appui en sous-main de l'Arabie saoudite et des États-Unis pour éteindre la révolte du Printemps arabe yéménite. Quelques mois plus tard, le 25 mars 2015, le prince héritier saoudien Mohamed Ben Salmane déclenchait l'opération Tempête décisive, pensant mater cette rébellion en quelques mois.

Depuis, l'Arabie saoudite est embourbée dans cette guerre. Or cet enlèvement pose des problèmes aux dirigeants américains même s'ils soutiennent militairement depuis le début ce régime, un de leurs principaux alliés dans la région, et qu'ils continuent à le faire. Le vice-secrétaire d'État adjoint, Timothy Lenderking, chargé des pays du Golfe au sein du



département d'État américain, vient de le réaffirmer officiellement, pour faire taire certaines critiques venant, entre autres, des sénateurs américains qui n'apprécient guère certaines initiatives du prince saoudien.

Cette guerre a fait plonger le Yémen dans le chaos. Le pays est éclaté entre des zones contrôlées par les Houthis au Nord, l'armée

yéménite officielle, diverses bandes armées recrutées sur des bases tribales, dont celles d'al-Qaïda qui s'est trouvée en position d'administrer le port de Moukalla en 2016. Si les milices djihadistes d'al-Qaïda ont dû reculer devant les attaques des forces engagées par les Émirats arabes unis, alliés de l'Arabie saoudite, le chaos demeure : il menace de s'étendre aux pays voisins, notamment l'Iran, grand concurrent régional de l'Arabie saoudite.

Le Yémen, de par sa position géographique, contrôle le détroit par lequel transitent le quart du pétrole mondial et 10% du commerce maritime international. Et

un Yémen à feu et à sang de façon durable perturbe la bonne marche des affaires, des grands groupes pétroliers. Même si cela fait les affaires des industriels de l'armement américain qui ont conclu pour 110 milliards de dollars de ventes d'engins de mort auprès de l'Arabie saoudite.

Ni Trump ni aucun autre dirigeant impérialiste ne maîtrisent une situation qu'ils ont contribué, sinon à créer, en tout cas à envenimer.

Quant aux conséquences de leurs décisions pour la population yéménite, c'est le cadet de leur souci.

Aline Rétesse

Australie : demandeurs d'asile déportés dans le Pacifique



Des réfugiés-détenus protestent contre leur incarcération.

Ces dernières années, les gouvernements australiens ont pris des mesures cruelles à l'encontre de ceux qui, en provenance du Moyen-Orient ou d'Asie, cherchent asile sur cette île-continent.

Avant de perdre le pouvoir au profit de la droite en 2013, la Première ministre travailliste Julia Gillard avait mis sur les rails une politique drastique d'immigration choisie se traduisant par la déportation des réfugiés qui tentaient d'accoster sur les côtes du nord de l'Australie en provenance des îles indonésiennes. Depuis, la droite n'a cessé de renforcer les patrouilles de la marine australienne qui ramènent ces bateaux de fortune vers l'Indonésie, où les

autorités sont payées pour emprisonner les réfugiés dans des camps. Depuis cinq ans, près d'un millier de personnes ont perdu la vie, noyées dans les détroits entre l'Australie et les îles de Timor ou de Papouasie-Nouvelle-Guinée. Ceux qui accostent sont envoyés dans des centres de rétention financés par l'Australie, mais situés sur des îles lointaines.

Celle de Nauru compte moins de 10 000 habitants sur 21 kilomètres carrés, et c'est sur cette île du

Pacifique, formellement indépendante de l'Australie depuis 1968, que l'ancienne puissance coloniale a ouvert un camp et déporté plus de 3 000 réfugiés. Nauru est éloignée de 265 kilomètres de l'île la plus proche, et de plus de 3 000 kilomètres des côtes australiennes.

Complètement isolés, sans perspective d'avenir, des réfugiés sombrent dans le désespoir, au point que des enfants commettent des actes d'automutilation et des tentatives de suicide. Le gouvernement australien compte sur le désespoir pour faire accepter aux réfugiés un retour vers leur région d'origine, libérant des places pour de nouveaux déportés. Actuellement, ils sont 1 200 sur Nauru, que l'Australie considère comme des oubliettes lointaines.

Heureusement, cette politique barbare est contestée par les réfugiés eux-mêmes au cours de leurs rares contacts avec l'extérieur, et en Australie même par des manifestations de rue, dont les dernières ont eu lieu dans les grandes villes le 27 octobre.

Lucien Détrioit

France-Argentine : Macron-Macri, patrons-patrie

En marge du déplacement de Macron à Buenos Aires pour la réunion des chefs des États les plus riches du monde, le ministre de l'Économie français a signé un contrat de 300 millions d'euros avec Macri, son homologue argentin. Il s'agit de la vente de quatre patrouilleurs militaires fabriqués par Naval Group et Piriou dans les arsenaux français.

La signature aurait été retardée de longs mois faute d'accord sur le financement. L'Argentine subit en effet une crise économique terrible et la fait payer à la population travailleuse par le biais d'une inflation galopante et d'une série d'attaques contre les droits ouvriers. Le pays en est à nouveau à devoir se placer sous transfusion financière du FMI. Mais les amiraux auront quand même

leurs patrouilleurs dernier cri.

Le gouvernement français de son côté prétend être à court de numéraire au point, dit-il, de chercher des économies par tous les moyens. Il a quand même trouvé les 300 millions d'euros nécessaires pour avancer à l'Argentine de quoi payer rubis sur l'ongle les marchands de canons. On se doute que quelques banques, ayant organisé l'affaire et le remboursement sur huit ans, toucheront également leur livre de chair au passage.

Comment démontrer plus clairement que les sacrifices imposés aux travailleurs, quels que soient le pays et le prétexte, servent exclusivement à engraisser les capitalistes et autres dangereux parasites ?

Paul Galois

Églises évangéliques : au service du dieu capital



KEVIN D. LILES/NT-REDUX-REA

Deux campagnes électorales viennent de mettre sur le devant de la scène le poids politique croissant des églises évangéliques. Elles ont contribué à l'élection de l'ex-militaire Bolsonaro à la tête du Brésil. Aux États-Unis, la partie de l'électorat qui vote en fonction de ses convictions religieuses, parmi laquelle les évangélistes sont les plus dynamiques, a grandement aidé il y a deux ans à la victoire du milliardaire réactionnaire Trump et à ce que le Parti républicain limite sa récente défaite électorale début novembre.

Sur fond d'une religiosité venant du passé, et dont la période actuelle voit une résurgence, ces églises chrétiennes évangéliques concurrencent les autres croyances et structures religieuses. C'est à l'église catholique, avec laquelle elles partagent un même fond de balivernes chrétiennes, qu'elles ont pris le plus de parts de marché dans ces dernières décennies, tout en étant concurrentes entre elles.

Leur influence s'est accrue ces dernières années d'autant plus que les États restreignent l'accès à la santé ou à l'éducation des familles de travailleurs en détruisant les services publics. Les églises évangéliques accroissent souvent leur influence en proposant des ersatz de services sociaux à leurs fidèles. Dans des pays très pauvres comme par exemple Haïti, ou appauvris comme ceux de l'ex-URSS, elles peuvent représenter une bouée de sauvetage.

Même dans les pays développés, comme la France, le recul de la conscience de classe fait que dans certains milieux populaires ces sectes apparaissent comme des communautés où l'on peut se serrer les coudes et s'entraider dans un monde que l'exploitation capitaliste rend de plus en plus inhumain,

individualiste, raciste... Elles entretiennent aussi l'espoir que chacun peut réussir dans la vie s'il prie et y met suffisamment du sien. Ce qui, la religion en moins, est la morale bourgeoise traditionnelle.

En France on compte 650 000 adeptes des églises évangéliques, soit un tiers des protestants. Ce nombre est en croissance. Il s'en ouvrirait une tous les dix jours et elles sont aujourd'hui au nombre de 2 500.

Au Brésil, ce mouvement en forte croissance est en passe de détrôner le catholicisme comme premier mouvement religieux du pays. Il a déjà une influence politique certaine et est courtisé non seulement par les politiciens réactionnaires comme Bolsonaro, mais aussi par la gauche. Ainsi, Marcelo Crivella, évêque de l'Église universelle, a été ministre de la Pêche de Dilma Rousseff, tout en diffusant ses idées homophobes, créationnistes et antiavortement. Il a ensuite tourné le dos au Parti des travailleurs au moment de sa chute, est devenu maire de Rio de Janeiro et soutien de Bolsonaro.

C'est aux États-Unis que les églises évangéliques ont tout d'abord pris leur essor. Outre les dons de leurs millions de fidèles, ces églises

sont financées par de riches bourgeois autant pour des raisons religieuses que politiques, sans oublier les déductions fiscales qu'elles permettent. Les plus riches possèdent ainsi des chaînes de télévision et diffusent leur propagande à grande échelle, en même temps qu'elles assurent un train de vie luxueux à leurs dignitaires.

Aux États-Unis un courant politique, la majorité morale, alliance d'églises évangéliques, protestantes traditionnelles et catholiques a été fondé en 1979. Un de ses porte-parole, Jerry Falwell, décédé en 2007, a exprimé pendant des décennies à la télévision ses positions réactionnaires. Il a été un avocat de la guerre du Vietnam à outrance, partisan de la ségrégation raciale, hostile à l'avortement, aux homosexuels. Il a osé prétendre que « les athées, les partisans de l'avortement, les féministes, les homosexuels et les défenseurs des droits civiques » avaient une responsabilité dans les très meurtrières attaques terroristes du 11 septembre 2001.

Ce courant est également antiouvrier, Falwell déclarant que « les syndicats devraient étudier la bible plutôt que de revendiquer des augmentations de salaire ». Sans surprise son fils, qui a repris la direction de l'université religieuse Liberty University, soutient Trump qui n'est pourtant pas un paroissien modèle... mais avec lequel les dignitaires évangélistes partagent leurs valeurs fondamentales : la défense des injustices et des inégalités de la société capitaliste.

Lucien Détroit

Climat : la COP a capoté

La Conférence internationale sur le climat, la COP 24 tenue en Pologne, s'est achevée le 15 décembre. Elle a duré une journée de plus que prévu car les participants n'arrivaient pas à se mettre d'accord. Finalement, un communiqué commun a été adopté, dans lequel les objectifs de la COP 21, celle de Paris en 2015, ont été réaffirmés, avec cette fois des règles d'application... qui seront respectées ou pas. Qu'est-ce que cela changera ? Probablement rien ou pas grand-chose, et ils ne seront pas davantage respectés que durant ces trois dernières années.

Un incident significatif a eu lieu. Il était demandé aux pays participants à la COP 24 d'accueillir favorablement le rapport du GIEC, un groupe d'experts dépendant de l'ONU, publié en octobre.

Cela ne les engageait de toute façon à pas grand-chose, mais quatre pays ont refusé en déclarant qu'ils voulaient seulement se contenter d'en prendre note, mettant ainsi le caractère contraignant en dessous de zéro.

Ces quatre pays sont les plus gros producteurs de pétrole et de gaz naturel : l'Arabie saoudite, les États-Unis, la Russie et le Koweït. Finalement, ils ont signé comme les autres. Mais cette attitude est claire : ce sont les compagnies pétrolières qui ont la haute main sur l'économie et qui dictent aux États leur politique.

En fin de compte, il n'y a aucune chance de prendre des mesures sauvegardant le climat, tant que ce seront les capitalistes qui continueront à diriger la société.

André Victor



Côte d'Ivoire : à la Copaci, les travailleurs arrachent quelques concessions

Cet article est extrait du numéro 450 du journal *Le pouvoir aux travailleurs* publié par nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI).

Copaci est une entreprise de cosmétique située dans la zone industrielle de Yopougon à Abidjan. Depuis longtemps, les salaires sont payés au rabais, la sécurité au travail laisse à désirer, il n'y a pas d'assurance maladie. De plus les travailleurs doivent faire face au mépris constant des chefs.

Les travailleurs ont compris que s'ils ne faisaient rien, tout resterait en l'état. Alors ils ont commencé à s'organiser autour de plusieurs revendications comme l'augmentation de salaire, l'amélioration des conditions de sécurité à l'usine, l'assurance maladie,

le respect et la dignité.

Voyant la mobilisation monter et conscient que, s'il ne concédait rien, la colère finirait par lui exploser en plein visage, le patron a vite fait de baisser le ton. Ainsi, récemment, les travailleurs ont obtenu une augmentation de 10% sur leur salaire, des chaussures de sécurité et l'engagement du patron de les respecter désormais.

Les travailleurs ont réussi à arracher quelques concessions, mais ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin.

Le Pouvoir aux travailleurs

Après novembre 1918, l'impérialisme français continue la guerre

Pour beaucoup d'hommes et de femmes de l'époque, l'armistice de novembre 1918 signifiait la fin de la Première Guerre mondiale. Dès le 11 novembre, dans les capitales des pays vainqueurs, des foules en liesse avaient salué la fin du conflit. Mais les puissances impérialistes victorieuses n'avaient pas déposé les armes. La guerre allait continuer encore cinq ans, ajoutant des millions de victimes aux 20 millions de morts de la période 1914-1918.

Les puissances impérialistes victorieuses avaient imposé par la force un nouveau découpage du monde, en dépeçant les Empires vaincus – allemand, austro-hongrois et ottoman. Ce charcutage allait se traduire par les traités de Versailles, de Sèvres, de Neuilly et du Trianon, où se décidait le sort des nations vaincues, sans évidemment que les peuples soient consultés.

Interventions contre-révolutionnaires

C'est d'abord contre les révolutions que les troupes des pays impérialistes intervinrent. Contre la révolution russe de 1917, 14 nations furent enrôlées, en dépêchant près de 300 000 soldats pour soutenir les armées contre-révolutionnaires blanches. L'armée française envoya 12 000 hommes en Ukraine, en Sibérie et dans le nord de la Russie, et sa flotte dans la mer Noire, où elle se mutina en 1919. Le Royaume-Uni en envoya 40 000, exigeant de ses colonies – Canada, Australie – qu'elles fassent de même. Les États-Unis, malgré les belles phrases de Wilson sur le « droit des nations », envoyèrent également des troupes. Quant au Japon, qui voulait s'accaparer la Sibérie et l'Extrême-Orient, son armée resta dans ces régions jusqu'en 1922.

Il y eut d'autres interventions armées, dictées également par le désir d'écraser les tentatives révolutionnaires. Ainsi, la France envoya ses troupes soutenir ses alliés et vassaux roumains et bulgares contre l'armée rouge hongroise en 1919, et contribuer ainsi à l'écrasement de la révolution. En Roumanie, la mission militaire Berthelot soutint jusqu'à l'automne 1919 la guerre du gouvernement roumain,

allié de la France, contre les bolcheviks.

L'armée française aida aussi l'armée polonaise à établir un « cordon sanitaire » autour de la Russie révolutionnaire. Le général Weygand, conseiller spécial de l'état-major polonais, installa auprès de lui une mission militaire avec des centaines de cadres, dont un certain capitaine de Gaulle, et contribua grandement à la construction de la nouvelle armée polonaise.

Des territoires occupés

Les troupes françaises stationnèrent aux quatre coins de l'Europe et du Proche-Orient, pour défendre les intérêts des industriels et des banquiers français. En vertu des dispositions du traité de Versailles, le territoire de la Sarre fut séparé de l'Allemagne de 1920 à 1930 et placé sous la tutelle de la France, qui disposa ainsi de la propriété de ses houillères en compensation des destructions de son propre bassin minier pendant la guerre. Les forces occupantes comptèrent 100 000 hommes dans les périodes les plus calmes, mais lors de l'occupation de la Ruhr (Duisburg, Dortmund, Düsseldorf), à partir de 1923, 210 000 soldats français furent envoyés en Allemagne.

À l'autre bout de l'Allemagne, les troupes françaises, avec un bataillon de chasseurs, occupèrent également, jusqu'en 1923, le petit territoire de Memel, à la limite des anciens empires russe et allemand. Elles occupèrent la Haute-Silésie, territoire très industrialisé, convoité à la fois par la Pologne et par l'Allemagne. Les frontières de cette région, découpées en fonction des intérêts des puissants, créèrent de

graves tensions. La présence française ne fit que jeter de l'huile sur le feu.

Au Proche-Orient, la France et la Grande-Bretagne voulaient s'emparer des dépouilles de l'Empire ottoman. Longtemps avant la fin de la guerre, en mai 1916, les gouvernements français et britannique avaient signé un accord secret – les accords Sykes-Picot – prévoyant le partage de cette région en plusieurs zones d'influence, ce qui revenait à se partager le territoire de l'Empire ottoman.

Cet accord secret avait été rendu public par le gouvernement soviétique en novembre 1917. Le traité de Sèvres, signé tout de suite avec le traité de Versailles, mais jamais ratifié par la Turquie, formalisa ce dépeçage : le Royaume-Uni s'octroyait l'Irak, la Palestine et la Transjordanie. La France mettait la main sur la Syrie, le Liban et la Cilicie, région située au sud de la Turquie actuelle, à la frontière syrienne. Constantinople et les Détroits passaient sous contrôle conjoint des grandes puissances. La Thrace orientale, c'est-à-dire la partie européenne de la Turquie actuelle, ainsi que Smyrne et son arrière-pays étaient attribués à la Grèce.

Dès le 12 novembre 1918, une brigade française entra à Constantinople (aujourd'hui Istanbul), et peu après 15 000 hommes occupèrent la Cilicie. En mars 1919, les canonnières françaises débarquèrent leurs troupes dans deux ports de la mer Noire. La ville de Bursa, ancienne capitale ottomane et important centre urbain d'Anatolie, fut également occupée par les forces françaises. Mais les nationalistes turcs, menés par Mustafa Kemal, refusèrent ce dépeçage et la présence de troupes étrangères. L'incendie que les puissances impérialistes avaient allumé dans cette région se transforma en une guerre effroyable entre la Turquie et la Grèce. Le traité de Sèvres ne put être appliqué, et les troupes des pays impérialistes durent évacuer la Turquie.



Réquisition de charbon allemand.

Des tensions grosses d'une nouvelle guerre

De son côté, le Royaume-Uni procéda de la même façon, que ce soit avec la France, ou seul dans ses proressphères d'influence. En Inde par exemple, les autorités ripostèrent à l'éveil du nationalisme par le massacre d'Amritsar, au Pendjab, tirant sur la foule et faisant 379 morts. En Égypte, l'opposition britannique à la demande d'indépendance du pays entraîna une révolte nationaliste de grande ampleur en mars 1919. La répression, menée par le général Allenby, fit près de mille morts.

Au total, pendant cette période d'après-guerre, l'armée française intervint sur 27 territoires différents,

pour mettre en pratique le partage du monde décidé lors des conférences dites de paix. En imposant des frontières aberrantes, des déplacements de population par millions, en créant des conflits y compris dans les rares régions jusqu'à relativement paisibles, cette politique préparait de nouvelles tensions encore plus fortes.

Les interventions multiples de l'armée française en ce lendemain de Première Guerre mondiale étaient à la mesure d'un impérialisme avide de profiter de sa victoire militaire. Comme l'affirmait l'Internationale communiste, la « paix » de 1918 n'était que la préparation d'une nouvelle guerre.

Bertrand Gordes

Une exposition : « À l'Est, la guerre sans fin 1918-1923 »

Le musée de l'Armée, aux Invalides à Paris, présente une exposition intitulée « À l'Est, la guerre sans fin, 1918-1923 ». Avec beaucoup de documents, de cartes,

de chronologies, elle retrace, sans cachotterie, les « œuvres » militaires et diplomatiques des gouvernements français de cette période. Jusqu'au 20 janvier 2019.



Cité Corot – Marseille : mal-logés, expulsés, à la rue

Lundi 17 novembre, les habitants de la tour A de la Cité Corot ont été expulsés de leur logement suite à un arrêté municipal d'insécurité imminente émis fin novembre. Des bus les attendaient pour conduire les hommes seuls au gymnase Santi et les familles dans des hôtels.

Vers midi cependant des familles attendaient encore, sans solution, au pied de la tour A. Des hommes seuls, qui se trouvaient sur des chantiers lors de l'expulsion et qui auraient bien voulu pouvoir récupérer leurs affaires personnelles, attendaient également. Quant au gymnase, il est déjà bien rempli par les 130 personnes hébergées.

Les 96 logements de la tour A sont effectivement dans un état d'insalubrité totale, les rats y courent, des morceaux de plafond tombent dans les salles de bain, l'humidité et les moisissures forment de grandes plaques sur les murs. Poubelles et débris ne sont pas ramassés depuis longtemps et s'empilent aux coins des bâtiments, le A et les autres. Une association de propriétaires et de locataires faisait le travail d'éboueurs pour essayer de limiter les dégâts.

Construite dans les années soixante, la cité de 375 logements s'est gravement dégradée. Dans cette copropriété, les appartements se répartissent entre propriétaires occupants et marchands de sommeil dont des groupes immobiliers comme Foncia.

Si des habitants ont tenté de s'opposer à cette dégradation, nombreux sont ceux qui n'ont pas payé les charges depuis des années, ou même ont disparu sans laisser d'adresse. Cela n'empêche pas des propriétaires de continuer à percevoir des loyers, entre 600 et 800 euros, en liquide. La situation était tellement détériorée que même les dealers, qui occupaient un étage, avaient déménagé définitivement après une descente de police.

Cette tour a servi de refuge à des réfugiés, des sans-papiers, en tout cas

des sans-logis, dont de nombreuses femmes seules avec leurs enfants. Et cette évacuation doit aussi servir à l'administration à les repérer et leur rendre la vie encore plus difficile.

Les habitants de la tour C, qui n'est pas dans un meilleur état, devraient connaître le même sort dans quelque temps et rejoindre eux aussi les 1 600 et plus évacués du quartier de Noailles qui attendent toujours leur logement.

Mais tels quels, ces logements pouvaient rapporter de l'argent. L'été dernier, Le bon coin publiait une annonce proposant « des logements sans eau ni électricité à payer. Visite après 20 heures uniquement. » Ainsi de petits margoulines, à leur échelle minable, tentaient de s'enrichir comme les gros promoteurs immobiliers.

Devant ces situations pourtant connues de tous, la municipalité, comme l'État, n'interviennent qu'à la toute dernière extrémité; et encore, pas toujours, comme l'a prouvé la catastrophe de la rue d'Aubagne.

Correspondant LO

Saint-Denis : évacuation d'un immeuble

Le 14 décembre, les habitants d'un immeuble ancien de 23 logements de la rue Catulienne à Saint-Denis, en Seine-Saint-Denis, ont été expulsés en présence d'un huissier et de la police municipale.

Avec un délai de deux jours, ils ont été mis à la rue, par une température de 2 degrés, sans trêve hivernale, et dispersés dans des hôtels bon marché, bizarrement en dehors de la ville, d'Épinay à Ivry. La colère dominait parmi ces habitants, locataires ou propriétaires de leur petit logement, tous à revenus modestes, salariés ou retraités.

En septembre, la mairie a frappé cet immeuble d'un arrêté de péril imminent. Dès les travaux demandés réalisés, un deuxième arrêté a ordonné l'évacuation immédiate. Il ne s'agit pourtant pas d'un immeuble insalubre, et les propriétaires ne sont pas des marchands de sommeil.

Cet immeuble ancien, dont le réseau d'évacuation d'eau était défaillant, a subi un affaissement de la façade il y a plusieurs années. Un architecte maître d'œuvre a été nommé, ainsi qu'un bureau d'étude de structure. Des injections de résine sous pression ont été faites dans le sol et des travaux réalisés régulièrement. Cette copropriété n'est pas à l'abandon. La mairie le sait pertinemment puisque plusieurs réunions conjointes ont eu lieu, notamment pour les demandes de subventions. Alors pourquoi utiliser une législation qui vise à obliger des copropriétaires à entretenir leur bien quand ils ne le font pas, ce qui n'est pas le cas ici?

Sous le coup d'un arrêté

de péril, la capacité financière d'une copropriété se trouve fortement affectée. Les copropriétaires ne peuvent plus vendre, ni percevoir de loyers, ni recevoir les aides financières de l'État (l'Anah). Et dans le cas d'une évacuation, ceux qui louaient leur logement doivent payer les factures d'hôtel de leur locataire. Pour cet immeuble, les procédures d'urgence, imposant des travaux non prévus, ont vidé l'avance de 50 000 euros de la copropriété.

La législation prévoit que si les injonctions de faire les travaux ne sont pas réalisées par la copropriété, c'est la mairie qui doit s'y substituer. Mais souvent les municipalités ne font rien. Les immeubles se dégradent, les appartements sont rachetés les uns après les autres à bas prix, ou bien un arrêté municipal de démolition est pris pour revendre le terrain à un promoteur immobilier. Comble du cynisme, les frais de démolition sont décomptés du prix du rachat. Il ne reste donc rien à celui qui se retrouve sans logement.

La mairie de Saint-Denis jure ses grands dieux qu'il n'y a pas d'opération immobilière en vue. Pourtant l'immeuble voisin a déjà été préempté par la municipalité. Ainsi, la « gentrification » de Saint-Denis se poursuit, remplaçant les populations modestes par des populations plus aisées.

Correspondant LO

Migrants : la solidarité condamnée

Jeudi 13 décembre est tombé le verdict pour sept personnes jugées au tribunal de Gap, dans les Hautes-Alpes, pour aide à l'entrée irrégulière d'un étranger en France. Elles ont été lourdement condamnées, cinq à six mois de prison avec sursis, les deux autres à huit mois dont quatre ferme.

En avril dernier, le groupe d'extrême droite Génération Identitaire avait déployé une banderole antimigrants au col

de l'Échelle, sans que la police ne les inquiète. Le lendemain, des habitants de la région, des militants associatifs et des migrants avaient organisé en réponse une manifestation en solidarité avec les migrants. Ce sont sept de ces manifestants qui ont été jugés. Ils bénéficient d'un large soutien, près de mille personnes se sont rassemblées devant le tribunal le jour du procès.

La route des migrants

passé désormais par ces cols de montagne, et les guides, tout comme les militants associatifs de cette région des Hautes-Alpes dénoncent l'attitude de la police, les refoulements de personnes exilées, y compris mineures, les contrôles discriminatoires, etc. Loin d'être intimidés par ces condamnations, ils ont bien l'intention de poursuivre leurs actions.

Gaëlle Régent



Assurance chômage : les chômeurs dans le viseur

Les négociations sur l'assurance chômage entre le patronat et les syndicats ont repris après deux semaines d'arrêt, certainement pour éviter de jeter de l'huile sur le feu allumé par les gilets jaunes.

En accord avec le Medef qui représente les grandes entreprises, et la CPME qui se veut le porte-parole des petits patrons, le gouvernement veut diminuer de trois à quatre milliards d'euros sur trois ans les indemnités de chômage. Le patronat espère que la nouvelle convention Unedic en négociation lui vaudra encore plus de baisses de cotisations sociales.

C'est une attaque directe contre une partie du monde du travail qui se trame. Les pistes mises en avant vont de l'exclusion de plus en plus de chômeurs des droits aux allocations, à une régionalisation des indemnités, évidemment revues à la baisse.

Le gouvernement prétend ainsi inciter à la reprise d'emploi durable. Mais ce sont les entreprises qui se débarrassent de plus en plus des travailleurs en CDI, en les mettant dehors par des plans dits sociaux ou par des ruptures individuelles

de contrat de travail. Ce sont les entreprises qui généralisent les CDD ou toutes sortes de contrats précaires pour ceux dont elles ont besoin pour produire les profits. Elles y sont aidées par le gouvernement qui a transformé le droit du travail pour faciliter les licenciements.

Le régime des intermittents du spectacle est aussi dans le collimateur, ce qui n'est pas nouveau. Il rend bien des services aux grandes chaînes de télévision et autres entreprises du spectacle qui font financer par la collectivité la précarité qu'elles imposent à leurs salariés. Mais le gouvernement ne s'attaque qu'aux revenus des intermittents, pas aux bénéficiaires des employeurs qui utilisent ce régime pour économiser sur les salaires.

À son habitude le gouvernement exerce un chantage grossier sur les confédérations syndicales : il exige qu'elles



se mettent d'accord avec le patronat, c'est-à-dire qu'elles viennent sur son terrain et se comportent en gestionnaires faisant des économies sur le dos des chômeurs. Sans cela, l'État menace d'imposer ce qu'il a de toute façon prévu.

Macron et Philippe ont fait semblant d'entendre la

colère sociale qui s'est exprimée dans les rues. Mais derrière leurs discours plus mielleux que d'ordinaire,

l'offensive contre les classes populaires est toujours à l'ordre du jour.

Lucien Déroit

Ordonnances Macron : contestées en Prud'hommes

Le conseil des prud'hommes de Troyes est passé outre les dispositions prévues par les ordonnances Macron sur le Code du travail en cas de licenciement abusif.

Depuis ces ordonnances, que Macron avait imposées en 2017 pour poursuivre les attaques commencées avec la loi travail sous Hollande, les dommages et intérêts qu'un employeur peut être contraint de verser à un salarié licencié sans cause réelle et sérieuse sont plafonnés. Le montant dépend de l'ancienneté du salarié et ne

peut en aucun cas dépasser 20 mois de salaire.

Cette disposition permet à un patron de savoir à l'avance ce qu'il lui en coûtera de se comporter comme un voyou, et le tarif est bas : c'est ce qui a fait affirmer au conseil des prud'hommes de Troyes que ces montants « sécurisent davantage les fautifs que les victimes » et c'est pourquoi il a décidé

de passer outre en accordant à un salarié licencié des indemnités équivalent à neuf mois de salaire, au lieu des quatre mois prévus par la loi.

Ce jugement pourrait encore être cassé en appel. Mais cela montre que les dispositions les plus révoltantes des ordonnances Macron rencontrent encore de la résistance et que le combat autour de leur mise en application n'est pas terminé.

Nicolas Carl

LVMH : les profits du luxe

Le groupe LVMH, dont le milliardaire Bernard Arnault est actionnaire principal, prévoit de racheter les quarante-six palaces, hôtels, trains et croisières fluviales de luxe du groupe Belmond pour 2,82 milliards d'euros. Ceux qui vendront leurs actions Belmond ne seront pas perdants, car LVMH a décidé de payer le prix fort. L'ensemble des hôtels et autres activités du groupe Belmond sont tournés vers la clientèle la plus riche de

la planète, celle qui ne cesse de voir ses revenus augmenter. Il faut dire que ce monde des très riches prospère : le nombre de milliardaires a dépassé les 2000 et leur fortune a crû de 20 % en un an ! S'y ajoutent les 16,5 millions de millionnaires sur la planète.

Leurs exigences et leurs caprices croissent au même rythme que leur fortune. La mode est au « luxe d'expérience ». Il ne leur suffit plus de collectionner voitures

de luxe, montres et autres diamants. Il leur faut maintenant de l'unique, de l'exclusif dont ils pourront se vanter sur Facebook.

Le groupe LVMH espère donc servir ses actionnaires en cumulant les produits de luxe qu'il contrôle déjà et leur mise en scène dans ces hôtels ou ces croisières de luxe. Une comédie bien sinistre au regard de l'état de la société.

Inès Rabah

Le sabre et le goupillon

La fondation Espérance banlieues, liée à la droite catholique traditionaliste a ouvert une école primaire privée hors contrat, Les Constellations, dans le quartier de la Cartoucherie, à Toulouse. Elle a eu le soutien de la mairie pour trouver un local... qui appartient à l'armée, et trois élus à l'inauguration !

C'est la seizième école de cette fondation en France. Subventionnée par des entreprises parmi lesquelles on retrouve le groupe pharmaceutique Pierre Fabre, le comité d'entreprise d'Airbus, le Crédit Agricole et la BNP Paribas, Espérance banlieues prétend apporter une réponse au

décrochage scolaire dans les quartiers populaires.

En réalité, la potion administrée aux élèves sent le rance : uniforme bordeaux pour les filles, vert pour les garçons, lever du drapeau français devant les élèves par un enfant « méritant », pour « montrer que l'on est en France, donner l'amour du pays ».

Face aux fléaux sociaux que sont le chômage et la misère pour les classes populaires, et pendant qu'il n'y a plus d'argent pour l'école publique, la bonne société bourgeoise en revient toujours à ses fondements pour maintenir son ordre social : le nationalisme et la religion.

Les 13 Tartuffe

Un collectif de treize PDG et directeurs, en majorité des grandes entreprises du CAC 40, ont signé une tribune dans le journal *Le Monde*, le 19 décembre 2018.

Ils préconisent « que l'économie et le social aillent de pair, que le tissu social se reconstruise à partir du tissu économique. » Leur liste des vingt engagements rassemble le mépris et la condescendance des dames patronnesses.

On y trouve : « une offre bancaire de 1 et 2 euros par mois pour les clientèles fragiles et modestes » ainsi que : « le doublement des recrutements en provenance de Pôle emploi. »

Mais ce sont les mêmes entreprises, allant de Carrefour à Orange, qui ont fait des milliards de profits en augmentant la productivité et en procédant à des milliers de licenciements.

Écoles de Marseille : grève des agents municipaux

Mardi 18 décembre à midi, plusieurs centaines de parents, accompagnés de leurs enfants, et d'Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) se sont rassemblés devant la mairie de Marseille pour un pique-nique géant.

De nombreux parents tenaient ainsi à apporter leur soutien aux Atsem qui sont en grève deux heures par jour, au moment des repas, depuis lundi 10 décembre à l'appel de la CGT et de FO. Bien sûr, cette grève complique la vie de beaucoup d'entre eux, qui doivent jongler avec leurs horaires de travail, leurs obligations, pour faire manger les enfants. Mais ils comprennent le ras-le-bol des Atsem, en nombre insuffisant dans les écoles marseillaises.

Alors que la mairie mène

une campagne de dénigrement des agents, prétendant que le manque de personnel est dû à leur absentéisme, une mère de famille affirmait : « personne ne fait grève par plaisir, elles sont en sous-effectif ». Des Atsem grévistes expliquaient de leur côté qu'elles étaient « cassées par le port de charges lourdes, par la course quotidienne pour assurer correctement toutes les tâches », comme le nettoyage des locaux, la cantine, ou la présence en classe aux côtés des enseignants.

À raison d'une employée pour 25 enfants en maternelle, et d'une pour 50 enfants en élémentaire, elles en ont assez de se démener du matin au soir pour un salaire de misère. Et elles se sentent d'autant plus légitimes à revendiquer les embauches indispensables, qu'elles connaissent dans leur entourage des chômeurs qui ne demandent qu'à travailler.

En réponse à la surdité et aux mensonges de la mairie, la grève est massivement suivie: lundi 17 décembre, 289 cantines étaient fermées, 87 assuraient un pique-nique, et 67 seulement étaient ouvertes.

Correspondant LO



Pique-nique de soutien à la grève des cantines le 18 décembre.

SIOM – Villejust : les travailleurs ne se laissent pas faire

Au SIOM (Syndicat intercommunal des ordures ménagères) de Villejust, dans l'Essonne, 85 travailleurs sont en butte aux méthodes de la Sepur.

La Sepur a remporté le marché de l'enlèvement des ordures ménagères en étant moins chère que les autres. Mais c'est avec la peau des salariés que le patron de la Sepur compte se rattraper.

L'annualisation du temps de travail ferait perdre 200, voire 400 à 500 euros par mois suivant la situation de chacun. Le travail devrait s'effectuer à un chauffeur et un seul rippeur au lieu de deux, au mépris des règles. Ça signifie des risques d'accident accrus, de la pression pour gagner du temps en vidant les conteneurs à la main, une usure accélérée des travailleurs. Un retour en arrière inacceptable.

Mais ça ne suffit pas au patron de la Sepur: il cherche à se débarrasser des salariés les plus anciens, trop chers et pas assez flexibles à son goût. Après une journée de grève le 1^{er} novembre, c'est le patron

qui, depuis le 2 novembre, ne fournit ni travail ni camion aux salariés. À la fin du mois de novembre, il n'a rien payé, considérant les salariés comme grévistes. Il réclame même 25 euros pour la mutuelle!

Face à cela, les salariés du SIOM avec leur syndicat CGT ne restent pas sans rien faire. Réunions de soutien, interventions dans les conseils municipaux, démarches juridiques: voilà quelques-uns des moyens par lesquels ils se font entendre.

En tous cas, parmi les travailleurs qui se relaient à l'entrée du site, le moral est bon. Et les marques de soutien des travailleurs qui passent, coups de Klaxon, discussions, soutien financier, y contribuent à leur manière. Le patron de la Sepur se croit peut-être tout permis, mais il est tombé sur un os.

Correspondant LO

SNCF – TGV Paris Sud-Est : débrayage réussi

L'établissement de maintenance TGV Sud-Est est divisé en deux sites: Villeneuve-Saint-Georges, dans le Val-de-Marne et Paris-Conflans, près de la gare de Lyon, avec un effectif total de 1000 cheminots.



La direction a prévu la fin de la maintenance TGV sur Villeneuve d'ici trois ans, et le basculement de celle-ci sur Paris-Conflans avec un effectif de 700 cheminots.

Que vont devenir les cheminots qui ne souhaitent pas aller à Conflans? Et qu'advient-il de ceux qui souhaitent rester à Villeneuve? La direction a bien organisé des entretiens pour que les cheminots expriment leurs choix, mais ils n'ont aucun retour et sont dans l'incertitude quant à leur avenir, les

effectifs et leurs conditions de travail et de vie.

Mardi 18 décembre, la colère a fini par éclater: 200 cheminots ont débrayé simultanément sur les deux sites. Face à la direction, ils ont pu dire ce qu'ils avaient sur le cœur et ont exigé des réponses. La direction se contente en effet de vanter la mise en place d'une activité de maintenance des rames de banlieue du RER D... pendant trois ans!

Mais elle a bien senti la colère et s'est engagée à apporter des réponses sur les effectifs mi-janvier. En outre, le débrayage ne sera pas déduit de la paye.

Les cheminots ne s'attendaient pas à obtenir de réponse le jour même, mais ils voulaient montrer leur détermination et leur solidarité. Opération réussie: la direction n'est pas près d'oublier ce joli petit cadeau de fin d'année.

Rendez-vous a été pris pour mi-janvier.

Correspondant LO

Dans les bulletins d'entreprise

Cache-cache

Les chefs avaient tellement la pression avec l'audit de l'usine qu'il a fallu cacher toutes les voitures à retoucher. Ils étaient à ce point stressés qu'ils ont même demandé aux retoucheurs de se planquer dans les salles de pause...

La meilleure cachette aurait encore été de rester chez nous...

Renault Flins – Montage

Bilan totalement négatif

198 agences déjà regroupées, une centaine encore à venir et une vingtaine de créations prévues. Voilà le bilan de la direction pour son programme @gences+. Mais ce qu'elle appelle hypocritement regroupements, ce sont bien des fermetures.

Non seulement elle détourne le vocabulaire, mais en plus, elle voudrait nous faire prendre des «-» pour des «+».

Mais jusqu'à présent, on sait encore lire et compter.

Le Crédit Lyonnais

C'est la rage qui nous guette

Être au contact du patient et se faire vacciner au CHU contre la grippe, quoi de plus naturel!

Mais, ô surprise, nous avons été informés, et cela a été confirmé par la médecine du travail, que nous avons été vaccinés avec le stock de l'an dernier, et cela sans même nous en avertir!

Quand il s'agit de faire des économies, le mépris de la direction envers son personnel est sans limite.

Hôpital CHU de Nancy

Bayer – Villefranche-sur-Saône : grève contre un licenciement

Suite aux négociations salariales pour l'année 2019, la direction a convoqué le délégué syndical du site de Villefranche-sur-Saône, dans le Rhône, pour une mise à pied conservatoire et entretien préalable à licenciement. Face à cette menace qui a révolté les

salariés du site, depuis le lundi 10 décembre, la majorité des travailleurs en production sont en débrayage reconductible tous les jours, ce qui entraîne une quasi-paralysie de la production.

Tous les matins se tiennent des assemblées du personnel, et des salariés se

relaient jour et nuit devant le site avec barbecue et café, parfois rejoints par des gilets jaunes qui occupent un rond-point à courte distance.

Les grévistes exigent l'annulation des menaces de licenciement contre un délégué estimé de tous.

Correspondant LO

Ford – Blanquefort : la dictature du capital

Ford a annoncé jeudi 13 décembre sa décision de rejeter le plan de reprise de l'usine de Blanquefort, près de Bordeaux, par l'entreprise Punch Power Glide. Dans le même communiqué, Ford confirmait la fermeture définitive du site, déjà annoncée au printemps dernier, pour août 2019.

Le constructeur automobile sacrifie donc sur l'autel de ses profits, qui se montaient à plus de sept milliards de dollars en 2017, près de 900 emplois directs, 3 000 avec les emplois induits.

La recherche d'un repreneur est une obligation légale. Mais rechercher ne veut pas dire trouver et encore moins accepter. Ainsi, ce n'est pas le cabinet mandaté par Ford pour examiner les offres de reprise du site qui a trouvé Punch, que Ford avait déjà rejeté une première fois mi-octobre, mais ce sont l'État et les syndicats qui ont négocié avec cette entreprise belge un nouveau plan de reprise, présenté à Ford le 11 décembre. Ce plan de reprise ne concernait que 300 à 400 travailleurs, les autres bénéficiant de conditions de préretraite jugées favorables. Il a à peine été regardé par Ford qui, en réalité, a décidé depuis longtemps de fermer l'usine. En 2008, Ford avait trouvé un repreneur à qui sous-traiter la fermeture. Mais l'échec de ce repreneur, qui au passage puisa quelques millions dans la caisse avant de mettre la clé sous la porte, fut trop rapide et trop voyant. Ford dut reprendre le site en 2011, largement aidé par l'État et les collectivités locales au travers d'un plan

de 50 millions d'euros de subventions publiques, un plan qui courait jusqu'au printemps 2018. Aujourd'hui, comble du cynisme patronal, Ford justifie le rejet de la reprise par Punch en prétextant que cela ne limiterait pas « le risque de possibles pertes d'emplois futures ».

Quant à Macron et à Le Maire, ministre de l'Économie, ils crient d'autant plus fort à la trahison, à une décision hostile et inacceptable, que Ford a démontré qu'ils ne servent à rien, que dans cette société capitaliste, les véritables maîtres sont les actionnaires et les propriétaires des capitaux. Ford n'a même pas pris la peine de téléphoner au ministre de l'Économie avant de publier sa décision par communiqué de presse.

L'attitude du gouvernement, relayée par les politiciens locaux et par les syndicats qui ont mis en avant la recherche d'une « solution industrielle », a contribué à aider Ford dans la mesure où elle a semé des illusions parmi les travailleurs. Pendant des

semaines, le gouvernement a voulu faire croire à l'opinion publique qu'il était soucieux du sort des travailleurs, qu'un projet de reprise était possible, qu'il y avait des subventions publiques pour cela. En contrepartie, il a fait pression pour que les travailleurs acceptent le gel de leurs salaires, la perte des jours de RTT, la modulation du temps de travail sur des années... toutes choses incluses dans le plan de reprise par Punch. En somme, il fallait lui faire confiance. On voit ce qu'il en est aujourd'hui.

Pour que les travailleurs puissent défendre leur peau face à un trust comme Ford, et quelles que soient leurs revendications sur les préretraites, l'emploi ou les primes de départ, ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes, sur leur capacité à mener une lutte collective, en cherchant à entraîner les travailleurs des entreprises de la région. Et cela peut rester un objectif pour les mois à venir.

Cette décision cynique de Ford a déclenché une grande colère chez nombre d'ouvriers de l'usine, et un sentiment de solidarité chez tous les travailleurs de la région. Et cela, c'est une force. Ford est un trust multimilliardaire. Il y a de l'argent dans ses coffres pour le faire payer.

Correspondant LO



Ford : licenciements en Allemagne

L'usine Ford de Saarlouis, en Allemagne, emploie 6 700 travailleurs et produit la Ford Focus. La direction vient d'annoncer la suppression de 1 600 emplois, avec 600 licenciements de CDI, 600 CDD non renouvelés et 400 départs à la retraite non remplacés.

C'est une véritable saignée dans cette usine située à 11 kilomètres de Creutzwald en Moselle. 800 frontaliers lorrains travaillent chez Ford qui est le deuxième plus gros employeur de Sarre, derrière l'équipementier automobile ZF qui emploie 8 400 salariés. Ils craignent évidemment d'être les premiers touchés.

L'objectif annoncé de Ford est de réduire ses coûts. Il va arrêter la production, marginale à Saarlouis, de la C-Max et supprimer des emplois sur les chaînes de production de la Focus, avec

forcément des conséquences pour les 2 500 sous-traitants installés non loin pour fournir l'usine.

L'an dernier Ford a fait 7,6 milliards de dollars de bénéfice, le plus important depuis 2013. C'est dire que Ford n'a aucunement besoin de réduire ses coûts mais qu'il veut juste augmenter les bénéfices que touchent les actionnaires.

Il n'y a aucune raison d'accepter que des emplois soient détruits pour augmenter des profits déjà énormes.

Étienne Hourdin

PPG – Bezons : assez d'être menés en bateau !

Vendredi 14 décembre, 70 ouvriers, représentant la majorité du personnel de production de l'usine PPG de Bezons, dans le Val-d'Oise, se sont mis en grève. Ils en ont assez d'être menés en bateau par la direction.

Depuis qu'une partie de l'usine, ex-Joint français, a été rachetée par le groupe PPG, bien des travailleurs se demandent quel sera l'avenir de leur emploi. L'annonce du projet de vente de plusieurs fabrications par la direction a mis le feu aux poudres. Concrètement, cette vente entraînerait la fermeture de certains ateliers. Pour l'instant la direction prétend que les travailleurs de ces services seraient reclassés ailleurs dans l'usine, mais cela signifie quand même que des postes disparaîtront et que des intérimaires perdront leur gagne-pain.

Les travailleurs ont bien des raisons de se méfier des déclarations de la direction. PPG est une multinationale, leader mondiale de la peinture et des revêtements, en particulier pour l'automobile et l'aéronautique, avec 47 000 salariés dans le monde. En 2017, l'entreprise a fait un chiffre d'affaires de 14 milliards de dollars pour un bénéfice de presque 2 milliards de dollars. C'est dire que les affaires sont bonnes. L'entreprise est loin d'être en difficulté mais les actionnaires n'en ont jamais assez et cherchent encore à augmenter la rentabilité



de leur placement. Pour cela, ils jouent au Monopoly, en cherchant les meilleures affaires et en se débarrassant de certaines activités. PPG a ainsi décidé la fermeture d'une usine au Canada et 1 100 suppressions d'emplois dans le monde, sans préciser quels pays seraient concernés.

Pour nombre de travailleurs, il est clair que la seule façon de se faire respecter et de se défendre est la lutte. La grève a surpris la direction. Au deuxième jour de grève, elle a fini par concéder une prime de 200 euros, l'embauche de dix intérimaires,

un engagement à ne pas licencier pendant un an, et le paiement des jours de grève. Les problèmes ne sont pas réglés, mais cette grève est ressentie comme une victoire, qui donne confiance dans la force des travailleurs quand ils se mobilisent.

Correspondant LO

La Poste – Rennes : mobilisation pour le pouvoir d'achat

Mercredi 12 décembre, les équipes du matin de la plateforme industrielle de courrier (PIC) de Rennes Armorique avaient décidé de stopper toutes les machines à trier. Ils se sont rassemblés pour exiger des augmentations de salaires et 1 500 euros net de prime immédiate pour tous. Un adjoint de la direction a dû descendre en catastrophe pour tenter de dialoguer.

Le même jour à 14 h 30, toutes les équipes d'après-midi avaient décidé de se regrouper à l'embauche. Plusieurs collègues du matin les ont rejoints ainsi que les releveurs de courrier. Au total cela regroupait une bonne centaine de travailleurs, agréablement surpris de se retrouver aussi nombreux. Ils ont d'ailleurs pris la décision de renouveler la même action le lendemain à la même heure. Plusieurs interventions spontanées se sont ajoutées à celles des syndicalistes présents. Aux revendications salariales se sont ajoutées aussi des revendications spécifiques concernant les fêtes de fin d'année, la direction refusant d'accorder ne serait-ce qu'une heure de départ anticipé ! Des débrayages ont aussi eu lieu en fin de service dans les équipes d'après-midi et de nuit.

Toutes ces actions faisaient écho aux manifestations des gilets jaunes de

ces dernières semaines. Progressivement, l'idée fait son chemin que notre force se trouve à l'intérieur des entreprises, et qu'il faudra l'utiliser pour prolonger la contestation des ronds-points. Il y a eu beaucoup de discussions entre postiers ces dernières semaines sur la perte de pouvoir d'achat. Certains faisaient précisément le calcul de ce qu'ils avaient perdu en totalisant l'augmentation des prix du transport, de l'énergie ou des mutuelles...

Si la direction locale s'est retranchée derrière des directives nationales, tout le monde prend ça comme de l'enfumage à la Macron. Ces derniers jours les postiers de la PIC de Rennes ont appris à discuter entre eux pour être toujours plus nombreux à réagir. La mine plutôt déconfitée de la direction montre que c'est la voie à suivre et cela donne envie de recommencer.

Correspondant LO



Fedex – Roissy, l'entrée.

Vinci – Roissy : victoire de la grève

Quatre mois après la grève victorieuse des techniciens de Vinci et Siemens qui assurent la maintenance des convoyeurs des bagages du Terminal 2 de l'aéroport de Roissy, c'était au tour de leurs collègues d'AMLP-Vinci, qui s'occupent d'installations similaires pour les colis chez Fedex à Roissy, de se mettre en grève.

Excédés par des conditions et une charge de travail devenues insupportables, des salaires qui stagnent ou un management arrogant, les vingt techniciens, soit la quasi-totalité des trois équipes en 3x8, ont maintenu leur grève pendant 19 jours, avec piquet devant le rond-point de Fedex, et ils ont gagné. Soudés et déterminés, ils

ont fait plier la direction de Vinci et obtenu entre autres un peu plus de 5 % d'augmentation de salaire (2,3 % d'augmentation du salaire horaire, une majoration passant de 15 à 18 % de toutes les heures travaillées du fait du travail en équipe, avec effet rétroactif depuis janvier 2018, le paiement de 80 % des jours de grève...).

Mais au-delà de la satisfaction d'avoir gagné face à une direction qui entendait faire un exemple en ne cédant rien, les témoignages de soutien d'autres salariés de Roissy, qui les ont retrouvés sur le rond-point, ont fait du bien : collègues du donneur d'ordres, Fedex, d'Air France, de Vinci, du Terminal 2, de l'union locale et même les klaxons de solidarité des automobilistes ou des routiers. C'était leur première grève, une victoire et une expérience de solidarité ouvrière qui compteront pour l'avenir.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal décembre 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe
Nom Prénom
Adresse
Code postal Ville
Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Médicaments : les dégâts du marché

À force de faire la une de l'actualité, certains noms de médicaments deviennent presque familiers. Ils ont tous une caractéristique en commun : les dangers présentés par le marché.

On a entendu parler du Sinemet, un médicament absolument indispensable à certains de ceux qui souffrent de la maladie de Parkinson. C'est très difficile d'en trouver aujourd'hui dans les pharmacies, il est en rupture de stock. Pourquoi? Parce qu'il est fabriqué par le laboratoire MSD aux États-Unis et que celui-ci a décidé la fermeture de son unique unité de production pendant six mois, le temps, dit-il, de la remettre aux normes.

Pourtant, on sait précisément quel est le volume de production nécessaire pour répondre aux besoins des malades. Par exemple, en France, on sait que sur les 200 000 personnes qui

souffrent de la maladie de Parkinson, 40 % d'entre elles prennent du Sinemet. Dans une économie organisée en fonction des besoins, on mettrait en place les moyens techniques nécessaires pour la production requise pour la santé de ces malades. Il n'en est rien. Tout juste l'Agence du médicament propose-t-elle « un contingentement des génériques ». Totalemment impuissante à exiger quoi que ce soit des laboratoires qui fabriquent ces génériques, elle répartit la misère!

Le Levothyrox est un autre nom aujourd'hui connu de tous. Au début du mois de décembre, un procès s'est ouvert à Lyon, au nom de plus 4000 malades

pour défaut d'information et préjudice d'angoisse.

En effet, en mars 2017, Merck a changé la formule de ce médicament qui est prescrit à près de 3 millions de personnes souffrant de troubles de la thyroïde. La seule information du laboratoire a alors consisté en un courrier adressé aux professionnels de santé qui n'ont pas toujours eu l'occasion de le répercuter auprès des malades. Dans leur grande majorité, les principaux intéressés n'en ont rien su.

Au fil du temps, des milliers de malades se sont plaints d'effets secondaires importants; par voie de retour, ils ont réclamé le retour à l'ancienne formule, ce qu'ils ont fini par obtenir mais... en petite quantité et pour une durée limitée. Dans une autre pétition, ils ont demandé à connaître la composition précise du

nouveau médicament, ce qui semble la moindre des choses. Eh bien non! Invoquant la loi du secret des affaires, l'Agence du médicament a refusé de livrer cette information au nom de... « la protection des stratégies industrielles et commerciales »!

Un autre nom est en passe de devenir familier, le Valsartan, un médicament pour l'hypertension artérielle et les problèmes cardiaques. On entend dire que le principe actif est fabriqué dans des usines lointaines où les salaires sont au plus bas, qu'il contiendrait des impuretés qui présentent des risques pour la santé, que des lots sont donc retirés, et que les malades doivent consulter leur médecin pour qu'un autre traitement leur soit prescrit.

Depuis quelques jours, c'est le vaccin contre la

grippe qui manque dans des pharmacies. Cette année, un plus grand nombre de personnes a décidé de se faire vacciner dans la mesure où c'est plus facile, entre autres parce que les pharmaciens ont reçu l'autorisation de pratiquer les injections. C'était prévisible et, du reste, la production de vaccins a été augmentée de 10% par rapport à celle de l'année dernière. Pourquoi pas plus? Parce qu'aucun laboratoire et sûrement pas Sanofi-Pasteur ne peut prendre le risque de stocks de médicaments invendus. C'est par la vente qu'ils récupèrent la plus-value!

Propriété privée, concurrence, moindre coût, secret commercial, flux tendu...

Rien de cela ne rime avec respect de la santé.

Sophie Gargan

Pêche : poisson frais et capitalisme avarié

L'UFC-Que choisir a publié le 17 décembre un rapport sur l'origine des trois espèces de poissons les plus vendues en grande surface.

L'étude ne traite que de poissons sauvages pêchés, soit la moitié de ce qui est consommé, l'autre provenant des fermes marines. Il en ressort que les indications de provenance sont souvent fausses, voire carrément absentes.

Cette pratique permettrait de cacher le fait que 86% de ce qui est proposé provient d'une pêche dite non durable, c'est-à-dire faite sans se soucier du renouvellement de la ressource.

Le même jour, les professionnels de la pêche attendaient les décisions de l'Union européenne quant à sa réglementation dans les eaux communautaires. Ces règlements, en perpétuelle évolution, issus d'années de négociations entre armateurs, États, associations écologistes, scientifiques,

syndicats de travailleurs de la mer, etc. sont extrêmement complexes et tatillons. Ils définissent la taille des poissons ou crustacés qu'on peut prendre, ceux qu'on doit remettre à l'eau ou au contraire garder même s'ils ne valent rien. Ils répartissent les quotas de pêche entre les flottes des différents pays membres et statuent sur bien d'autres choses encore. Cette somme énorme de réglementation prétend trouver sa justification dans la protection des espèces peuplant les eaux européennes. Il s'agirait de leur éviter le sort des baleines ou de la morue de Terre-Neuve, toutes deux exterminées pour avoir eu le malheur d'être exploitables par l'industrie capitaliste.

Les progrès de la technique font que quasiment



toutes les espèces marines sont désormais exploitables, du milieu de l'océan où les satellites les repèrent, jusqu'aux grandes profondeurs où les sondeurs les découvrent et d'où de puissants moteurs arrivent à arracher des filets toujours plus performants. Le plus petit organisme vivant remonté est transformable en farine qui ira nourrir les poissons des fermes marines ou les poulets élevés en batterie. Le plus récent bateau-usine lancé à Saint-Malo rapporte en deux mois de campagne, avec un équipage de 35 hommes, 700 tonnes de cabillaud congelé et 200 tonnes de farine. Rien n'est rejeté à la mer. Et il est encore très loin des gigantesques bateaux-usines qui opèrent dans les eaux internationales, c'est-à-dire en dehors de toute réglementation et de toute contrainte.

Le rapport de *Que choisir* est certes partiel et il a

été immédiatement contesté par des organismes professionnels. Mais il montre au moins que les règles établies par l'UE, efficaces ou non, ne sont pas respectées. Les capitalistes qui arment à la pêche – car ce ne sont pas les quelques petits patrons pêcheurs qui subsistent qui vont racler les

fonds au large des îles Féroé – et leurs homologues de la grande distribution s'assoient sur les règlements. Comme leurs aïeux, mais plus rapidement encore et plus radicalement, ils sont prêts à vider l'océan de toute vie pour remplir leurs coffres-forts.

Paul Galois

Cercle Léon Trotsky

**L'industrie
pharmaceutique
soumise à la rapacité
des capitalistes**

Vendredi 18 janvier à 20 h 30

**Grande salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor - Paris 5ème
Métro Maubert-Mutualité**

Participation aux frais: 3 euros

Lisez *Lutte de classe*,

revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 196
(décembre 2018 – janvier 2019)

- Les révolutionnaires et le mouvement des gilets jaunes
- Le 48^e congrès de Lutte ouvrière
 - Relations internationales
 - Situation intérieure
 - Lutte ouvrière et les élections européennes
 - Discussion sur les textes d'orientation
 - Interventions des groupes invités
 - Conclusions

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,80 euro.